

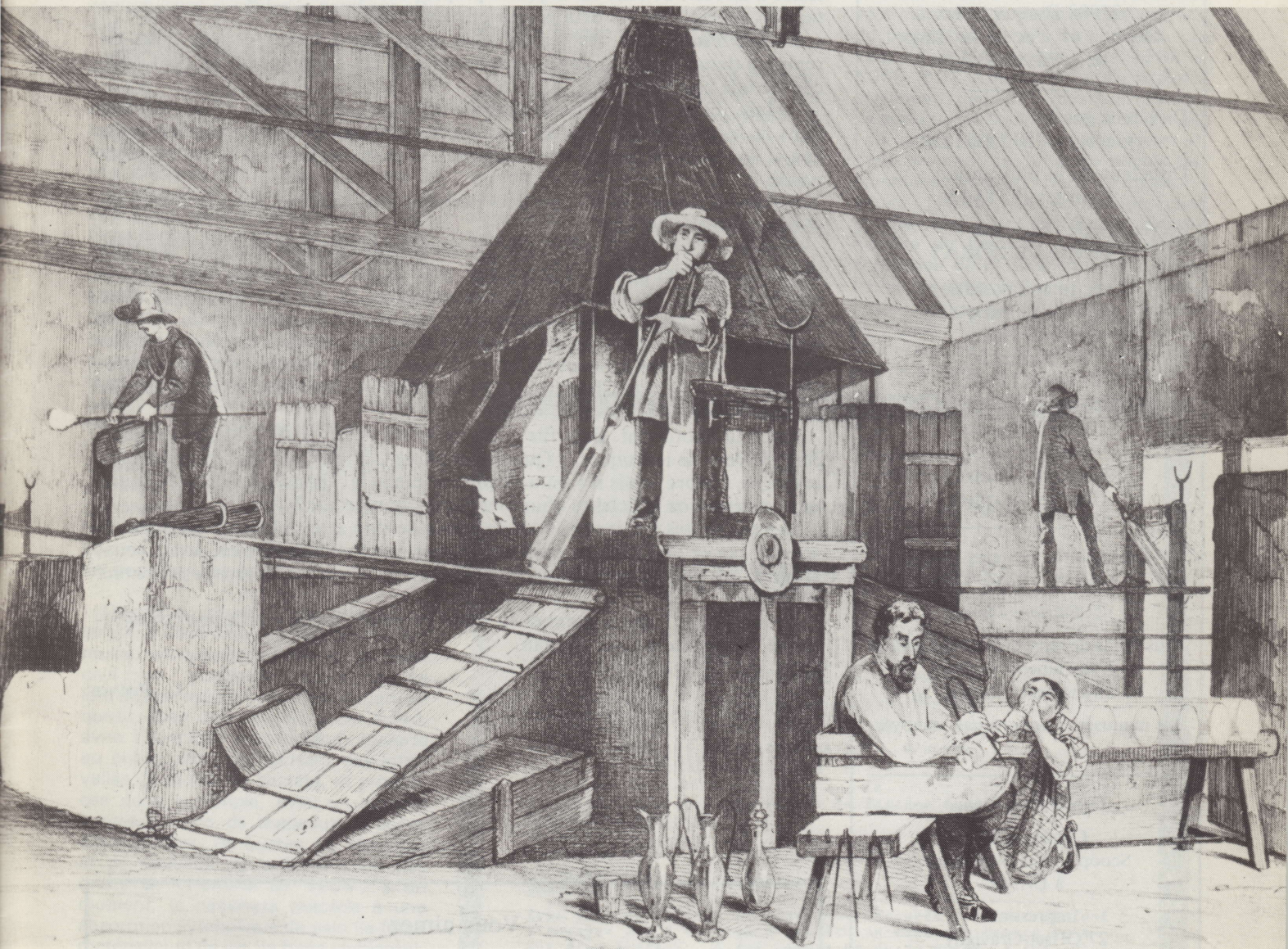


CAVROCHE

REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE

LE NUMERO : 25 F

BIMESTRIEL N° 29 — SEPTEMBRE-OCTOBRE 1986



DANS CE NUMERO

MARIANNE MARRAINE ET LE CRAYON ROUGE
par Jean Rabaut

A propos de "la Loi Falloux"
L'ECOLE DU SECOND EMPIRE
par P. Moinaux

LES GREVES TRAGIQUES DE 1886 EN BELGIQUE
par Raymond Carré

(p. 1)

(p. 4)

(p. 9)

L'ESPERANTO
par Alexandre Rousset

(p. 15)

LES BROSSERIES DE L'OISE
par Didier Brancotte

(p. 21)

LES NORMANDS EN AMERIQUE

(p. 26)

**UN CAMP DE CONCENTRATION FRANÇAIS
PENDANT LE SECONDE GUERRE MONDIALE**
par Jacques Sigot

(p. 29)

LE TEMPS DES LIVRES

(p. 31)

GAVROCHE

Revue bimestrielle
d'histoire populaire

Numéro 29

septembre-octobre 1986

Publication des
Editions Floréal
BP 872

27008 Evreux cedex
Dépôt : 41, rue de la Harpe
tél. : 32.33.22.33

Directeur gérant :

Georges PELLETIER

Directeur de la publication :

Georges POTVIN

Secrétaire de rédaction :

Pierrette COUDRAY

Avec la collaboration
pour ce numéro de

Jean Rabaut

P. Moinaux

Raymond Carré

Alexandre Rousset

Didier Brancotte

Jacques Sigot

Pierrette Coudray

Charles Jacquier

Commission paritaire : 64185

I.S.S.N. : 02.42-9705

© Éditions Floréal

Tous droits de reproduction des articles
et documents publiés
strictement réservés.

Les manuscrits ne sont pas renvoyés.

Imprimé en France

Composition :

Scoop Presse Normande
à Evreux

Impression :

27 Offset-Gravigny

EDITORIAL

On n'en finira pas d'évoquer "la fragilité du témoignage humain".

Certes, on ne peut jamais se fier entièrement à un témoin, fut-il oculaire, ni même à plusieurs. D'abord parce que l'œil est faillible, en ce sens qu'il ne voit parfois que ce qu'il veut bien voir. Puis parce que la mémoire est encore plus faillible, et qu'elle aussi trie, déforme, élague les souvenirs les plus récents.

Les historiens savent bien que les récits des témoins d'un même événement sont variés, et qu'en les comparant, on ne trouve que des concordances dispersées, dont on n'est jamais certain d'ailleurs qu'elles ne résultent pas d'une description des faits généralement admise en leur temps plutôt que de leurs propres souvenirs. Car il est bien connu qu'un consensus (pour employer un mot à la mode) se forme rapidement sur l'essentiel d'un événement, donnant naissance à un récit de base sur lequel la plupart des témoins s'alignent, ne contestant en général que les détails (qui ont leur importance).

Encore faut-il que ces témoignages aient laissé traces écrites. Plus on remonte dans l'histoire, moins nombreux sont ces témoignages, et plus difficile l'étude comparative.

"Mais, dira-t-on, reste les documents officiels". Parlons-en ! Figés souvent dans la forme, rédigés parfois pour faire plaisir au pouvoir, fragmentaires, épars, ils n'offrent qu'une vue incomplète et minérale de ce qui s'est vraiment passé.

"Mais, dira-t-on encore, pour les périodes plus récentes, il y a la presse, les photographies, les films..."

Certes, et c'est plutôt d'un excès de documents que peut souffrir l'historien des cent dernières années. Encore que, pour la fin du 19^e siècle, avant que les journaux soient illustrés par des photographies, ils n'y allaient pas de main morte pour créer des images-choc à propos de grands événements. Dans ce numéro, on verra par exemple comment deux dessinateurs et graveurs différents ont représenté un même drame : l'incendie par des grévistes de la verrerie Baudoux, près de Charleroi (page 11). Que voulez-vous, on est artiste ou on ne l'est pas...

Enfin la photo vint. Et le film. Dès la fin du siècle (le 19^e), Méliès inventait cent moyens de le truquer... Quant aux photos, on sait par exemple comment (exemple célèbre, mais il y en a de plus discrets) la "Bande des quatre" a disparu des photos officielles chinoises, après la mort de Mao...

Devant toutes ces incertitudes, on peut se dire que l'Histoire n'est pas la science exacte que certains pensent. Disons que le bon historien, à nos yeux, est celui qui fait d'une époque, d'un événement, d'une vie, le récit *le plus exact possible*.

C'est ce léger frémissement de la vérité qui rend l'histoire vivante et passionnante — comme un bon roman.

G. Potvin

Vous aimez

GAVROCHE

Ne soyez pas égoïste
faites partager votre plaisir.

Offrez les collections disponibles

1 ^{re} année 1982. N° 1 à 6 (Le N° 2 est épuisé)	80 F
2 ^e année 1983. N° 7 à 12	100 F
3 ^e année 1984. N° 13 à 18	100 F
L'ensemble des 3 années	250 F
4 ^e année 1985. N° 19 à 24	110 F

ILLUSTRATION DE COUVERTURE :

Cette lithographie représente une verrerie au 19^e siècle semblable aux multiples petites entreprises qui existaient en Belgique avant les sanglants événements de 1886 évoqués dans ce numéro.

MARIANNE MARRAINE ET LE CRAYON ROUGE

Mariages civils, enterrements civils sont bien connus et répandus. Les baptêmes civils le sont moins. Pourtant, nombre de villes importantes les pratiquent, comme Perpignan dont nous reproduisons ci-contre le certificat officiel.

Quel est le sens précis de cet acte ? Depuis quand et jusqu'à quel point s'est-il répandu ? Comporte-t-il un rituel ? Porte-t-il un nom uniforme ? Si la fonction essentielle des parrains et marraines est la même chez les ennemis déclarés des curés que dans la communauté chrétienne, on le dénomme parfois baptême civil, baptême laïque, ou encore adoption civile. Quant à la référence à un idéal affirmé, elle comporte des variantes. Ainsi, à Massy (Essonne), l'enfant devra être élevé "en dehors de toute confession, dans le seul culte de la solidarité ouvrière et dans l'amour des institutions laïques et démocratiques de notre pays". Mais il arrive que le formulaire employé évite toute apparence d'hostilité à la pratique religieuse : à Challantre-la-Petite (Seine-et-Marne), parrain et marraine se bornent à s'engager moralement à "ouvrir à leur filleul leur cœur et leur maison comme un second foyer, à respecter les idées et les principes des parents".

Quand au rituel, il est aujourd'hui simple à l'extrême : récitation des formules, allocution de l'officier de l'état civil : un "gueuleton" après, comme lors des premières communions catholiques... Rien de commun, à cet égard, avec l'adoption maçonnique, ouverte au public, mais comportant des intervalles de moments secrets, et prononcée dans le temple, avec un appareil impressionnant de drapeaux, d'épées entrecroisées, de bustes de Marianne et de tableaux de la Déclaration des droits de l'Homme de 1789 ; à un moment, le néophyte procède à une absorption symbolique de pain (la force matérielle) et de vin (la force vivifiante).

Mais, quelle que soit la formule, *La raison*, organe de la "Libre-Pensée" (1), dont les adhérents se recrutent dans un large éventail d'agnostiques, allant des milieux radicaux aux anarchistes, favorise et enregistre les adoptions laïques. Dans sa résidence-maison de retraite de Saint-Georges-les-Sept-Voies, implantée comme par défi dans le bien-

pensant Maine-et-Loire, elle organise au mois de mai, dûment rebaptisé floreal, une fête collective des patronages civils.

Maurice Thorez trois fois parrain

Il est une ville où la pratique en question, maintenant octogénaire, a été l'objet d'une étude approfondie. Il s'agit d'Ivry (Hauts-de-Seine) ; les auteurs de cette étude sont deux universitaires. MM. Fouilloux et Langlois.

Etabli en 1904 — Combes régnant — sous un maire socialiste, puis socialiste dissident, le tonitruant Jules Coutant, le parrainage civil y fut conforté par la création d'une "société des cérémonies civiles", subventionnée aux trois quarts de son budget par la municipalité, et qui distribuait aux participants livrets de Caisse d'épargne et

dragées : l'Harmonie locale prêtait son concours. Quand Ivry, en 1925, passa aux communistes, la formule de parrainage devant "le camarade maire" — c'était Marrane — fit référence au seul culte de "la défense des intérêts du prolétariat jusqu'à sa libération du joug de la bourgeoisie". De 1904 à 1968, 522 enfants ont été parrainés civilement, dans 377 foyers différents. La pratique rayonnait au-delà d'Ivry, où l'on venait faire baptiser laïquement et proléairement ses enfants depuis les communes voisines. Dans sa meilleure année (1909), le parrainage civil groupa l'équivalent de 16 pour cent du nombre de baptisés catholiques. On choisissait de préférence pour la cérémonie les dates de Noël et du 14 juillet.

Mais la pratique fut bientôt en perte de vitesse. "Ebauche de liturgie séculière avant 1914, le parrainage se rapproche ensuite de la fête de famille".

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

VILLE DE PERPIGNAN

N°.....

BAPTÊME CIVIL

L'an mil neuf cent....., le.....

Par devant nous,.....
Maire de la Ville de PERPIGNAN, ont comparu :

Monsieur..... et Madame.....
demeurant ensemble à :.....

lesquels nous ont présenté leur fil..... dénommé.....
....., né à :.....
....., le.....

à quel..... ils désirent donner le Baptême Civil avec pour
Parrain et Marraine :

Monsieur.....
demeurant à.....
et Madame.....
demeurant à.....

tous deux consentant et acceptant, lesquels nous ont déclaré
s'engager sur l'honneur à veiller en tant que besoin sera
sur leur filleul..... à lui servir de guide moral, à lui incul-
quer les principes d'humanité, de fraternité, inscrits dans
la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, à le dé-
fendre en toutes circonstances, où sa vie, sa liberté et son
indépendance seraient menacées.

Ils déclarent avoir pour but d'exercer une action bien-
veillante sur la destinée de cet..... enfant et de donner à la
FRANCE, à la Patrie, à la République, un défenseur dévoué,
libéré de toutes attaches confessionnelles.

Monsieur..... et Madame.....
après avoir répondu affirmativement à toutes nos questions,
nous ont déclaré que c'est de leur propre volonté et dégagés
de toute contrainte qu'ils ont adopté pour filleul..... l.....
nommé....., ici présent.....

En foi de quoi nous avons rédigé le présent acte et avons
signé avec les parties intéressées.

Fait à PERPIGNAN les jour, mois et an que dessus.

LES PERE ET MERE. LE MAIRE DE PERPIGNAN.

LES PARRAIN ET MARRAINE.

(1) 10, rue des Fossés-Saint-Jacques,
75005 Paris.



Un baptême socialiste dans l'une des premières municipalités conquises par le Parti ouvrier français : Boulogne-sur-Seine (devenue Boulogne-Billancourt) (Gravure extraite de "L'Egalité", éd. Girault et Raymond, 1890)

tion. Pourtant la Libre-Pensée a voulu le rattacher à une législation sacralisée : celle de la Révolution française de 1789. En fait, le premier baptême civil connu, qui remonte au 13 juin 1790, a eu lieu à Strasbourg, sur l'autel de la Patrie, réunissant un enfant de parents catholiques et un enfant de parents luthériens. On célébra d'abord une double cérémonie religieuse mixte ; puis l'autel retiré, on déploya le drapeau de la Fédération au-dessus des marraines ; serment fut prêté alors à la Patrie, à la Loi, au Roi, sous la "voûte d'acier" des épées des gardes nationaux.

Il s'agissait donc d'une cérémonie syncrétiste, à la fois religieuse et révolutionnaire, nullement d'un acte anticlérical. C'était le temps où s'élaborait la Constitution civile du clergé qui, disait Albert Mathiez, "avait pour but d'unir l'Eglise à l'Etat dans un mariage de raison où l'Etat aurait exercé les droits du mari, y compris les droits de correction".

La loi du 20 septembre 1792, qui remettait aux municipalités, et non plus aux curés, la tenue des registres d'état-civil, changea peu de choses à la pratique du baptême. En revanche, la tentative de déchristianisation, l'introduction du calendrier républicain (octobre 1793), intervenue ensuite, visèrent à en modifier le sens et le rituel. La cocarde et le bonnet rouge remplacèrent l'eau et le sel ; l'autel de la Patrie supplanta celui de l'Eglise. C'est en tant que délégués de la Révolution qu'agissaient parrains et marraines. Il s'agissait donc, non d'une négation athée de la religion, mais d'une religion *autre*, d'une religion de substitution. Il arrivait d'ailleurs souvent que les parents, misant sur les deux tableaux, accouplaient baptême civil et baptême catholique traditionnel.

Certains adeptes de la Libre-Pensée situent à la date du 20 prairial an II (8 juin 1794) l'origine légale de l'acte. Le 20 prairial est le jour de la Fête de l'Etre Suprême. Mais rien dans le déroulement de la cérémonie, ni dans le discours de Robespierre qui l'institua, ne se réfère au baptême civil.

Aussi bien, la vague, un moment impétueuse mais de courte durée, d'imposition de *prénoms* empruntés à l'Antiquité grecque et romaine (Anacharsis, Anaxagoras, Brutus...) ou reprenant les patronymes des héros et des martyrs contemporains (Voltaire, Marat, Lepeletier), ou encore exaltant les vertus civiques (Egalité, Constance), s'accommodait du voisinage des *noms de baptême* traditionnels. La pratique en avait été légalisée par la convention du 24 brumaire an II (24 mars 1793) sur la proposition de Romme, un des pères du calendrier révolutionnaire. Elle fut délaissée après Thermidor ; le 11 germinal an II (1^{er} avril 1803), le Consulat devait l'inter-

En 1936, un coup dur lui fut porté. Le 17 avril, Maurice Thorez "tendait" aux catholiques une "main" inattendue. Le parrainage civil disparut de la mairie. Thorez présidait alors la section d'Ivry de la Libre-Pensée ; celle-ci l'exclut. Dans le même temps, fut liquidé, par fusion avec cette organisation nationale fondée sous le Second Empire, un mouvement de "libres penseurs prolétaires" qui, de 1925 à 1936, avait défendu une série de revendications, parmi lesquelles l'interdiction légale du baptême chrétien avant l'âge de 18 ans. La "Libre-Pensée prolétarienne" avait également organisé des "baptêmes rouges" collectifs avec chants révolutionnaires, et des conférences sur les beautés de la condition de la femme et de l'enfant en URSS, suivies, bien sûr aussi, de bals populaires.

Evanoui donc durant une dizaine d'années à Ivry, le parrainage civil reparait en 1946, mais il est devenu passablement prudent : son formulaire n'invoque plus que les "principes répu-

blicains, inséparables des idées de progrès et de liberté", et "l'amour des institutions laïques et démocratiques de notre pays". C'est alors que Thorez fut trois fois parrain civil. (2)

De 1952 à 1960, on ne retrouve plus trace de parrainage civil à Ivry.

Que dit la loi ? Que dit l'histoire ?

Le parrainage est enregistré à la maison commune sur un registre spécial, mais il n'a pas pour autant d'existence légale. Il n'est nullement interdit non plus.

Certains maires refusent cependant de le célébrer, et il n'est au pouvoir de personne de les y contraindre. Appelé à se prononcer encore en 1982, le ministère de l'Intérieur déclara qu'il n'existe pas de documents entraînant obliga-

(2) *Libre pensée et religions laïques en France*. Introduction de J.M. Mayeur — Strasbourg, CER-DIC publications, 1980.

dire, avant d'abolir le calendrier républicain lui-même.

Un temps durant (1797-1798), la "Théophilanthropie", favorisée par certains membres du Directoire, avait établi un culte de la "Religion naturelle", excluant l'idée du péché originel. Les cérémonies étaient célébrées dans les églises parisiennes, tendues de draperies portant ces mots : "Liberté des cultes. Adorez Dieu. Chérissez vos semblables. Rendez-vous utiles à la Patrie". Le baptême s'accomplissait suivant un rituel précis : à la fin d'une fête le chef de famille, considéré comme un "prêtre né", un "pontife naturel", déclarait les noms et prénoms de l'enfant en l'élevant vers le ciel.

Un baptême au "Bar de la Rotonde"

Longtemps éclipsé ensuite, le baptême civique connaît un renouveau dans les années 1860. Il est contemporain de la poussée du scientisme et de la critique des Evangiles. Il s'insère dans la lutte contre une église catholique solidaire de la conservation sociale et du pouvoir.

Dans ce que Sainte-Beuve appelle "le diocèse immense de la libre pensée" (*sans majuscule*), toutes les nuances existent, de la philanthropie resurgie et du journal *La Liberté de pensée* de Charles Fauvety, déiste, au panthéisme et l'athéisme radical. Ainsi Fauvety établit un projet d'"Eglise unitaire" fondée sur une "religion laïque" à quatre cérémonies dont l'une : l'adoption avec parrain et marraine, remplace le baptême chrétien. La Libre-Pensée (*avec un tiret et des majuscules*), dont le journal commence à paraître en 1866, fera un devoir à ses adeptes de refuser de subir "ces simagrées ridicules du vieux temps qu'on appelle baptême, première

communion, confirmation, bénédiction nuptiale, etc.". "La famille, déclare le congrès de la Libre-Pensée de septembre 1881, n'a, au point de vue de l'éducation philosophique et religieuse, aucun droit sur l'enfant, et ne peut, conséquemment, lui inculquer des notions théologiques condamnées par la science". Mais, bien qu'il existe une "Société du baptême civil", ce sont davantage les enterrements civils que la Libre-Pensée s'efforce de populariser.

On doit pouvoir étudier de près la pénétration du parrainage civil dans les mairies. A Boulogne-sur-Seine, une des premières municipalités conquises par le parti ouvrier de Jules Guesde, eut lieu à la Noël 1890 un "baptême socialiste" collectif de garçons et de filles âgés de plusieurs années et porteurs de bonnets phrygiens et d'écharpes. Cependant, à Draguignan, en juin 1901, le baptême a lieu au bar de la Rotonde, local de la Libre-Pensée, "avec toute la pompe voulue", toasts et apéritif d'honneur, la séparation des participants étant "un peu tardive". Dans le Tarn, l'étude exhaustive de M. Faury (3) montre que le phénomène n'a été qu'épisodique, même dans la période virulente des banquets du Vendredi Saint, et dans celle des "fêtes de la Raison", et de la "Noël humaine".

De nos jours, la Libre-Pensée se plaint d'avoir un succès insuffisant aux grands médias publics, en dépit des 70 000 adhérents qu'elle déclare. Certes, elle participe à l'émission de France-Culture "divers aspects de la pensée contemporaine", mais c'est en vain jusqu'ici que les Libres Penseurs ont demandé une "case" à la télévision. On leur a objecté leur peu de

(3) Jean Faury : *Cléricalisme et anticléricalisme dans le Tarn (1848-1900)*, publications de l'université de Toulouse, 1980.

représentativité, face aux 80 ou 90 % de baptisés chrétiens que compte la France. Aussi la Libre-Pensée a-t-elle tenté une offensive de représailles sur le terrain même de l'adversaire : elle demande à ses partisans jadis catholiques d'écrire aux autorités de leur lieu de naissance pour se faire rayer des registres baptismaux.

On connaît en partie les réactions de l'Eglise ; elles sont d'une grande variété. De l'évêché de Limoges, par exemple, est venue une réponse favorable à la demande de radiation : "Dieu respecte trop votre liberté pour que nous n'en fassions pas autant". En revanche, M. de Carcassonne déclare que le "sacrement du baptême marque celui qui le reçoit d'un caractère ineffaçable et l'introduit définitivement dans la famille des enfants de Dieu". Quant à Mgr Etchagaray, évêque de Marseille, il a répondu qu'il n'appartenait pas à la hiérarchie d'une seule nation de prendre position sur un problème qui intéresse l'Eglise universelle, et que par conséquent il transmettrait la requête à Rome. Il s'est trouvé enfin un prêtre à la fois prévenant et pratique — et peut-être en outre malicieux — pour avertir le correspondant qu'il n'aurait plus désormais de visa pour les Etats arabes, qui exigent le certificat de baptême comme preuve de non-judéité...

Toujours est-il que le baptême anticlérical n'a pas supplanté le baptême chrétien ni même entraîné sa régression. La minorité des parents (20 pour cent au plus) qui s'abstiennent de porter leurs bébés à l'Eglise ne l'ont pas, en grande majorité, remplacé. Il reste cependant que, moyennant une démarche accomplie en toute simplicité, Marianne continue, discrètement, d'être marraine.

Jean RABAUT

ENRICHISSEZ-VOUS POUR 50 F !

Vous aimez l'histoire populaire. Voici l'occasion de satisfaire votre gourmandise. Nous vous proposons 8 numéros de la revue d'histoire populaire LE PEUPLE FRANÇAIS qui est l'ancêtre direct de GAVROCHE. Pour la modique somme de 50 F vous disposerez de près de 400 pages de textes gravures et photos...

N° 1 janvier-mars 1978

- Les abandons d'enfants sous l'Ancien Régime
- La grève de 1907 à Fiers.
- Malades et médecins (17^e et 18^e).
- Les grèves d'ouvriers agricoles (été 1936).
- Eugène Pottier.
- L'affaire du canal de Suez (1956).

N° 2 avril-juin 1978

- La séquestration des cadres.
- Des étudiants dans les usines en mai-juin 68.
- Les révoltes de la faim (1789-1792).
- Ecrire l'Histoire : les manuels scolaires.
- La guérilla de Greletti (17^e).
- Mouvements populaires en Isère (1870-1871).
- La médecine populaire (17^e et 18^e).
- La guerre des Toucouleurs (19^e).

N° 3 juillet-septembre 1978 (épuisé)

- N° 4 octobre-décembre 1978
- Le bourrage de crâne de 1914-1918.
- 1096 la croisade populaire.
- Louise Michel.
- La justice à l'auberge.
- La colonisation de la Guyane (17^e).
- Une coutume amoureuse : le maraichinage.

- Une grève à Aubin (1869).
- Les sergents recruteurs (17^e).

N° 5 janvier-mars 1979

- La ligue du Midi (1870).
- L'école primaire (17^e et 18^e).
- 1935, la riposte aux décrets-lois Laval.
- Les mineurs de Montceau (19^e).
- Le marais vernier : une communauté rurale.
- La révolte des vigneron champenois de 1911.
- La Vendée : qui étaient les Vendéens ? (II)

N° 6 avril-juin 1979

- La croisade des ménagères (19^e).
- Les ouvriers agricoles provençaux (18^e).
- Des colons en Guyane (18^e).
- E. Menier : un capitaliste éclairé.
- L'école de village au 18^e siècle.
- Une coopérative ouvrière (1902-1904).
- La Vendée : pourquoi la guerre ? (III)
- 1825, les tisserands du Houleu.

N° 7 juillet-septembre 1979

- La Révolution de 1851 dans la Drôme.
- Les délits ruraux (1790-1815).

- Les guerres de religion en Normandie (16^e).
- Les ouvrières et l'industrie de guerre en 1914-1918.
- La déchristianisation de l'An II.
- La conquête du Dahomey (1890-1892).
- La guerre de Vendée (III).

N° 8 octobre-décembre 1979 (épuisé)

N° 9 janvier-mars 1980

- Les lycées impériaux.
- Les universités populaires.
- 1909, la guerre des boutons.
- Les gueules noires du Calvados au 18^e siècle.
- Le Théâtre de foire (17^e).
- La corvée royale.

N° 10 avril-juin 1980

- Du pain dur sur la planche (1944-1949).
- L'affaire des chaumières (1854).
- Le maléfice de l'aiguillette (16^e et 17^e).
- Les femmes et la commune.
- Les grèves de 1917-1918.
- Mineurs en grève à Decazeville (1886).
- Eugène Le Roy.

Les 8 numéros pour 50 F Chèque à l'ordre d'Éditions Floréal.

Commande et règlement à adresser à : Editions FLOREAL, BP 872, 27008 Evreux Cedex

A propos de "la loi Falloux" *

L'ECOLE DU SECOND EMPIRE

L'exemple des Vosges

Le courrier de *Gavroche* contenait la lettre suivante, due à M. Moinaux, permanent de la Société philomatique vosgienne à la bibliothèque centrale de Saint-Dié. M. Moinaux est fils et gendre d'instituteurs. Il porte allègrement ses 73 ans, puisqu'il s'est laissé entraîner par sa fougue et que, d'une simple lettre de mise au point, il en est arrivé à un véritable article...

Nous publions bien volontiers l'essentiel de son texte, qui donne un point de vue mûrement étudié et documenté sur l'Ecole du Second Empire, et surtout dans la région vosgienne, peut-être un peu particulière à ce propos.

M. Moinaux regrette d'abord que le travail "excellent et même érudite" de M. Agard se termine "par un invraisemblable condensé d'erreurs et de contre-vérités sur l'Ecole sous le Second Empire". Il poursuit :

Qu'on m'entende bien ! Il ne s'agit pas pour moi de réhabiliter la *philosophie dramatiquement réactionnaire d'un Falloux* (1), mais de rappeler les heureuses mesures dont sa loi a été l'occasion en faveur du statut et de la dignité des maîtres, d'autant plus que les aspects les plus négatifs de ladite loi se sont trouvés désamorçés par la politique subtilement anticléricale de Napoléon III (deux tiers de bandit, un tiers de brave homme !).

Les faits sont là, et d'abord les principaux qui sont dus à la loi : mise en place en 1853 d'une caisse des retraites, bien insuffisantes au demeurant ; rappel efficace de l'article de la loi Guizot (1833) chargeant les receveurs municipaux de la perception des rétributions scolaires ; institution en 1850 d'un *traitement minimum garanti par l'Etat* qui allait souvent au-delà de la simple addition du *fixe* de Guizot et des revenus d'écolage, les revenus fixes d'église et le casuel faisant l'objet de dispositions particulières. Je reviendrai tout à l'heure sur ces points et je dirai pourquoi les historiographes ont commis tant d'erreurs. Avec ou sans bourse, on n'allait pas, sous le Second Empire, à l'école normale pour gagner 175 ou 300 F par an... même avec des avantages annexes pas toujours négligeables... dans l'optique de l'époque.

Je crois que beaucoup seront surpris à l'évocation des faits suivants qui sont à mettre à l'actif de la politique et de l'administration impériales :

— Suppression dès 1854 des "petits recteurs" départementaux, véritables bras droits des évêques (avec transfert, il est vrai, de toute l'autorité disciplinaire aux préfets).

— Maintien — malgré les appels du pied de Falloux et de Fortoul en direction des conseils généraux et les alertes qui suivirent — de la totalité des quelques 73 écoles normales (2) de 1850, et d'abord de celle des Vosges dont certains prétendent qu'elle a été fermée.

— Echec, sauf dans les régions ou localités anormalement dévotes, de la poussée des frères en direction des écoles communales. Quant à la multiplication vertigineuse des sœurs d'école communale, elle est à mettre

au compte de la multiplication non moins vertigineuse des classes ou écoles spéciales de filles (séparation des sexes et conception alors commune de ce que devait être l'éducation des filles).

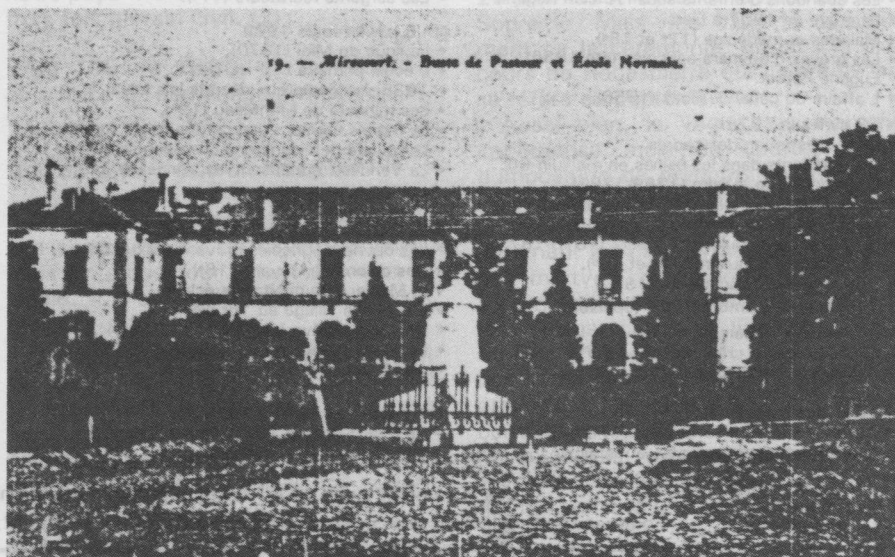
— Augmentation sensible du nombre des écoles normales d'institutrices (19 en 1879) et multiplication rapide, sous Duruy, des "cours normaux", ces deux types d'établissements préparant les futures maîtresses religieuses ou laïques à un ou deux brevets ; les municipalités et les établissements congréganistes étaient de plus en plus réservés à l'égard des maîtres et maîtresses simplement munis de la "lettre d'obédience".

— Réintroduction rapide, à la demande des municipalités, de l'enseignement de l'histoire et de la géographie élémentaires dans les écoles (création du certificat d'études par Duruy en 1866 ; son institution par Ferry en 1882 prouve tout simplement que les grands législateurs se recopient).

Ceci dit, il convient de relativiser l'idée d'humiliation qui s'attache pour nous à l'image d'un instituteur-chanteur, et conduisant ses élèves à la messe. D'abord cette dernière opération n'était concevable que pour les maîtres des écoles éloignées du centre paroissial ; et les rappels à l'ordre diffusés en ce sens vers 1850 — peu

L'école normale de Mirecourt

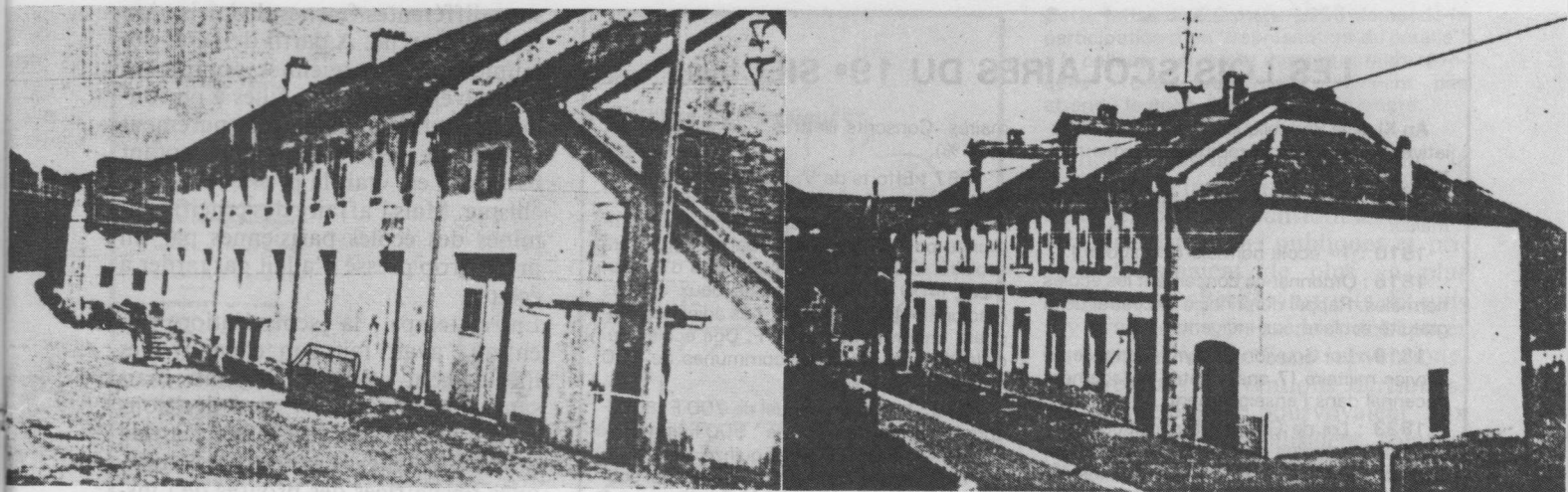
Créée comme annexe du collège en 1828, elle fut transformée en 1864, agrandie en 1884. En 1870, l'école normale était transférée à Epinal.



* "Une victoire du parti de l'ordre dans la querelle scolaire : la loi Falloux (15 mars 1850)", article de M. P.A. Agard dans *Gavroche* n° 26 (mars-avril 1986).

(1) Les mots et passages en italique étaient soulignés par M. Moinaux dans sa lettre.

(2) Il y en avait déjà quelques dizaines, quand elles furent "instituées" par Guizot en 1833...



L'école-mairie de Mandray (Vosges) construite en 1853. C'est un bon exemple d'école double, à entrée séparée pour chacun des sexes.

Autre exemple d'école double : celle de Saulxures. Construite en 1868, cette école-mairie est toujours en service.

La multiplication des écoles de filles entre 1840 et 1890 répondait moins au souci réel des législateurs (Falloux 1850, Duruy 1867, Ferry 1881) de promouvoir l'instruction des filles qu'à l'obsession ancestrale de séparer les sexes à l'école. Malgré quoi, beaucoup d'écoles rurales, surtout en montagne, restèrent mixtes.

suivis d'effet dans les Vosges — ne concernaient que les "instituteurs-adjoints" des écoles de hameau. Pour le reste, tout est très contrasté. Avant la Révolution, dans les régions de vieilles traditions scolaires, les régents d'école étaient très recherchés comme parrains. Au 19^e siècle, l'instituteur-chantre du village était en beaucoup d'endroits invité presque rituellement aux repas de baptême, de noces, d'enterrement. Une coutume, qui s'est prolongée jusqu'à nos jours, consistait à réserver la "part de M. le Maître" et celle de M. le Curé quand on tuait un cochon au village... La laïcisation, accueillie comme une libération semble-t-il par une grande majorité d'instituteurs, surtout parmi les jeunes, n'a pas été du goût d'un grand nombre d'autres. Certains d'entre eux ont demandé l'autorisation de continuer (en robe et en surplis) leurs fonctions d'église, démarche à laquelle d'ailleurs nul texte ne les obligeait. En 1944, année de la destruction par faits de guerre d'une école de hameau vosgienne, on voyait encore dans le tiroir du bureau le crucifix que le maire avait décroché lui-même, l'instituteur s'y étant refusé.

Faut-il rappeler encore que, sous le Second Empire, l'instituteur alsacien Herr était apparenté par le mariage à une famille de gros industriels ? Cas extrême, certes ! Mais il tend à prouver que les instituteurs-chantres pouvaient ne pas être considérés comme des êtres minables. En Alsace et en

Moselle, quand les Allemands nous rendirent en 1918 la plupart de nos 3 403 écoles (du temps de Louis-Philippe ou de Napoléon III), augmentées de quelques autres, avec leurs crucifix et leurs bonnes sœurs, les instituteurs s'accommodaient d'autant mieux de leurs fonctions de chantre ou d'organiste que leur forte

culture musicale en faisait des maîtres de chorale et des chefs d'orchestre appréciés des populations. Il est vrai que l'on avait fait d'eux les égaux des curés en envoyant les ministres des cultes enseigner chacun leur religion à l'école. Solution de laïcisation élégante qui eût évité à des générations de jeunes campagnards français le

DEGRÉ D'INSTRUCTION DES ADULTES EN FRANCE

I

Tableau indiquant, de 1833 à 1862, le nombre sur 100 des jeunes conscrits ne sachant ni lire ni écrire.

ANNÉE	NOMBRE	ANNÉE	NOMBRE	ANNÉE	NOMBRE
Pendant laquelle ont eu lieu le recensement et la constatation du degré d'instruction des jeunes conscrits appartenant à la classe de l'année précédente.	Sur 100 des jeunes conscrits ne sachant ni lire ni écrire.	Pendant laquelle ont eu lieu le recensement et la constatation du degré d'instruction des jeunes conscrits appartenant à la classe de l'année précédente.	Sur 100 des jeunes conscrits ne sachant ni lire ni écrire.	Pendant laquelle ont eu lieu le recensement et la constatation du degré d'instruction des jeunes conscrits appartenant à la classe de l'année précédente.	Sur 100 des jeunes conscrits ne sachant ni lire ni écrire.
1833	48,83	1843	41,16	1853	31,39
1834	47,09	1844	40,01	1854	31,10
1835	47,09	1845	39,03	1855	31,39
1836	46,12	1846	39,00	1856	31,36
1837	45,22	1847	38,55	1857	32,54
1838	43,67	1848	38,12	1858	31,53
1839	43,10	1849	35,06	1859	31,10
1840	42,71	1850	34,03	1860	30,14
1841	42,02	1851	33,45	1861	29,06
1842	41,50	1852	33,08	1862	29,11

II

Départements classés d'après le degré d'instruction, au commencement de l'année 1866, des jeunes conscrits de la classe de 1865 inscrits sur le tableau de recensement de l'année 1866.

RANG D'APRÈS le pour 100.	NOMS DES DÉPARTEMENTS.	NOMBRE SUR 100 DES JEUNES CONSCRITS NE SACHANT NI LIRE NI ÉCRIRE				
		en 1860.	en 1862.	en 1864.	en 1865.	en 1866.
		1 ^{re} Catégorie. — Huit départements où le nombre des illettrés était, en 1860, au-dessous du vingt-cinq, c'est-à-dire où il y avait moins de 5 jeunes gens sur 100 ne sachant ni lire ni écrire.				
1	Vosges	1,70	3,79	5,09	5,61	6,27
2	Doubs	2,81	2,64	2,59	3,58	3,35
3	Meuse	2,89	3,31	2,72	4,45	3,92
4	Meurthe	3,30	2,32	4,79	4,63	5,57
5	Haute-Marne	3,87	1,48	3,32	2,67	3,00
6	Côte-d'Or	3,93	6,10	5,89	0,18	7,46
7	Bas-Rhin	4,42	4,45	4,66	2,15	4,05
8	Jura	4,70	5,36	5,95	5,10	5,12
2 ^e Catégorie. — Onze départements où le nombre des illettrés était, en 1860, entre le vingt-cinq et le dix-huit.						
9	Moselle	5,86	11,12	5,81	7,02	6,29
10	Haute-Rhin	6,65	5,87	6,05	6,08	6,62
11	Haute-Saône	6,67	6,52	7,80	8,50	7,84
12	Seine	6,85	7,04	6,75	7,21	7,85
13	Ardenne	6,90	8,24	10,13	10,84	8,27
14	Aube	7,03	4,81	5,80	5,73	6,70
15	Marne	7,19	7,38	8,10	9,15	9,28
16	Hautes-Alpes	8,46	5,88	7,46	9,27	11,11
17	Seine-et-Oise	8,57	7,02	9,89	11,24	9,58
18	Seine-et-Marne	9,06	10,50	11,04	12,11	13,22
19	Hautes-Pyrénées	10,00	11,82	10,55	15,12	10,95

Ce tableau a été publié dans le n° 1 de *L'Ecole* (13 janvier 1867). Il est basé sur les déclarations des jeunes conscrits avant le "tirage au sort". Il témoigne d'un lent progrès de l'instruction de base (savoir lire et écrire) et de considérables différences entre départements.

* On aura le chef de ce second tableau en considérant qu'il en résulte que dans l'année 1866 le département des Vosges (n° 1) était celui où il y avait le moins de jeunes conscrits illettrés, et le département de la Haute-Vienne (n° 89) celui où il y en avait le plus.

LES LOIS SCOLAIRES DU 19^e SIECLE

An XI de la République : Dispositions législatives concernant le recrutement des maîtres.

1808 : Décret concernant les écoles normales.

1810 : 1^{re} école normale (Strasbourg).

1816 : Ordonnance concernant les écoles normales. Rappel du principe ancestral de la gratuité scolaire aux indigents.

1818 : Loi Gouvion St-Cyr : Dispense du service militaire (7 ans) contre engagement décennal dans l'enseignement.

1833 : Loi de Guizot : Dispositions concernant les écoles normales départementales d'instituteurs, le traitement des instituteurs (fixe communal de 200 à 400 F par an + produit des rétributions scolaires), le logement des instituteurs... Conscrits illettrés : 48,83%.

1836 : Loi de Pelet (instruction des filles).

1838 : 1^{re} école normale d'institutrices. A cette époque on recense 53 000 écoles publiques et privées. Conscrits illettrés : 44,67%.

1850 : Loi dite de Falloux : Reprise en main de l'Ecole par l'Eglise. Institution du traitement minimum garanti annuel de 600 F (fixe communal de 200 F + produit des rétributions scolaires + appoint éventuel avec l'aide éventuelle de l'Etat). Création d'une caisse nationale de retraites. Séparation des sexes : une école spéciale de filles dans les communes de 800 habitants au moins. (Ici comme ailleurs, la pratique a largement devancé la législation). Reprise des dispositions antérieures concernant la perception de l'écolage par le receveur municipal (souci de dignité des maîtres)... Conscrits illettrés : 36,05%.

1862 : Minimum annuel de 700 F après cinq ans de services. 68 000 écoles publiques et privées sont recensées. Conscrits illettrés 29,13% (Vosges : 6,27%).

1866 : Création du certificat d'études pri-

maires. Conscrits illettrés : 24% (Vosges : 1,76%).

1867 : Efforts de V. Duruy en faveur des écoles normales et des "cours normaux" d'institutrices. Encouragements aux communes pour la généralisation de la gratuité scolaire. Création de deux classes d'institutrices (400 et 500 F) et de deux classes d'adjoints (400 et 500 F). Les adjointes touchent uniformément 350 F. Une école spéciale de filles dans les communes de 500 habitants au moins.

1870 : Minimum annuel de 700 F (800 F après cinq ans de services : 900 F après dix ans de s. ; 1 000 F après quinze ans de s.). Les maîtres des écoles temporaires qui subsistent encore sont en général payés pour 5 mois de l'année sur cette base.

1871 : La France perd les 3 403 écoles d'Alsace-Lorraine.

1875 : Traitements de 800 F (stagiaires) et 1 200 F. Adjoints : 700 F.

1878 : 71 600 écoles recensées. Importante loi Bardoux sur les constructions scolaires. Conscrits illettrés, environ 17%.

1879-83 : Lois de Jules Ferry : Laïcité et obligation : généralisation de la gratuité (60% d'enfants étaient déjà admis gratuitement à l'école). Création officielle des écoles normales départementales d'institutrices (laïcisation des 19 écoles normales antérieures et des "cours normaux" devenus é.n.). Loi sur les constructions scolaires. 1 école spéciale de filles pour 400 habitants au moins. Fonctionnarisation étatique des instituteurs et des institutrices de 1882 à 1889. (6 classes de traitements : moyenne 1 200 F - 1 300 F jusqu'en 1893). De 1882 à 1912 le nombre des écoles passe de 75 446 (dont 51 732 écoles publiques laïques) à 82 344 (dont 69 363 écoles publiques laïques). Conscrits illettrés en 1912 : environ 3%.

(D'après le bulletin de la Société philomati-que vosgienne de 1983).

sous différentes formes, la laïcisation était en marche. A partir de 1871, des municipalités vosgiennes opposèrent de nouvelles écoles de filles à personnel laïc aux établissements purement congréganistes, sans pour autant bannir, il est vrai, la prière et le catéchisme. Mais l'affaire des crucifix éliminés des écoles parisiennes par un préfet trop pressé n'allait pas tarder à éclater.

Entre temps, la scolarisation des enfants avait fait son chemin, très inégalement selon les régions, mais sans trop s'inquiéter des décisions contradictoires du législateur. Et cela devait continuer. Les courbes statistiques révélatrices des progrès de l'instruction primaire au 19^e siècle, celle des conscrits ne sachant ni lire ni écrire en particulier, sont au niveau national presque régulières de 1833 à 1890, après quoi elles s'infléchissent. Le procédé qui consiste à jeter à la figure du lecteur le taux encore impressionnant en 1866 des illettrés *toutes générations confondues, et sans référence aux situations antérieures et ultérieures*, pour condamner l'école de Badinguet, ne prouve rien du tout.

Voici : 1836, 46,42% de conscrits considérés comme illettrés totaux ; 1846, 38% ; 1856, 33,26% ; 1866, 24,32%... A cette époque le département des Vosges n'affichait que 1,76% de conscrits illettrés, en tête d'un peloton de 19 départements, pas toujours situés au nord de la fameuse ligne *Maggiolo*, qui n'avaient pas plus de 10% de conscrits illettrés. Des rattrapages s'étant produits, il n'y avait plus que 17% de conscrits illettrés à la veille des lois ferrystes, et on ne voit pas ce qui aurait pu empêcher la courbe de descendre à 7% en 1890 et de ne plus accuser ensuite de gros progrès sur une longue période (3% en 1911). La gratuité scolaire déjà

supplique du catéchisme hivernal dans des églises glacées. Le Bismarck du *Kulturkampf* avait été une sorte de Jules Ferry sans Paul Bert...

Le législateur propose, le sens de

l'histoire dispose. En 1870, l'instituteur n'était plus celui qu'aurait voulu Falloux. Vis-à-vis de la cure, les jeunes avaient un comportement plus assuré que celui de leurs aînés. Et,

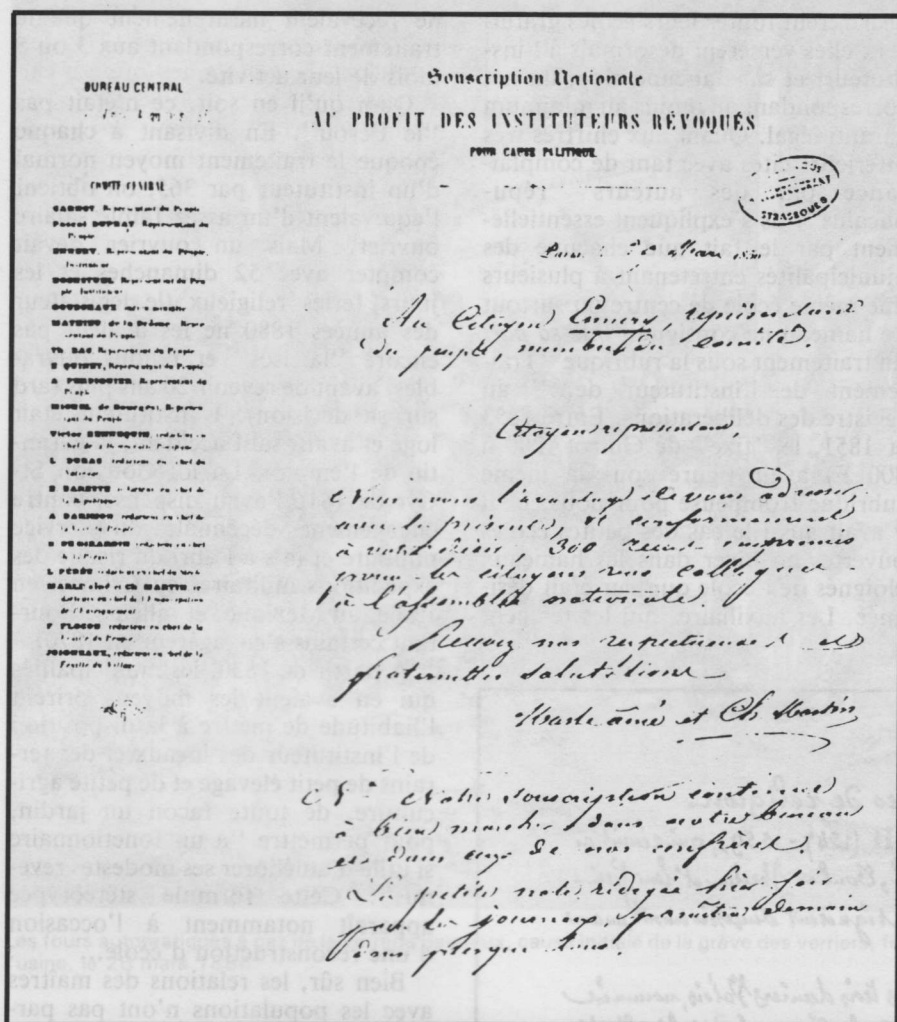
Celles-sur-Plaine (carte postale du début du siècle) — Les écoles communales :

1) Au fond à gauche : Ecole probablement du 18^e rénovée en 1838, désaffectée en 1883. Bâtiment aujourd'hui démoli.

2) A droite : Ecole spéciale de filles en 1838, remaniée et agrandie d'une salle d'asile en 1850, essentiellement aux frais du maire Fortier. Gratuité assurée pour les deux écoles par dotation Fortier. Ecole encore en activité.

3) Ecole de garçons de 1883. C'était un de ces "palais scolaires" parfois si décriés de l'époque ferryste. Compte tenu de l'achat du terrain avec trois immeubles à abattre, le coût total de l'opération se monta à 110 000 F, soit au quadruple de ce qu'eût normalement coûté une bonne école neuve reconstruite à la place de l'ancienne. La subvention de l'Etat fut de 36 000 F. Ecole encore en activité.





Cette lettre du 29 mars 1850 demande la participation d'un "représentant du peuple" à la collecte "au profit des instituteurs révoqués". Les persécutions n'avaient pas attendu le coup d'Etat du 2 décembre...

sion des démographies et de la demande d'instruction. Les chemins de fer en pleine expansion, les postes, les administrations publiques et privées réclamaient de plus en plus d'agents subalternes instruits. Et puis il y avait le souci obsédant de séparer les sexes à l'école. Sans subventions, ou avec des subventions dérisoires, les municipalités pourvoyaient aux besoins : elles mobilisaient souvent les habitants au titre des contributions exceptionnelles en main-d'œuvre, en matériaux, en argent. Le tout était sous le contrôle des commissions départementales des bâtiments communaux dont le législateur de 1883 a repris à son compte les normes de construction : surfaces, cubages, qualité des matériaux. Et l'édifice était souvent dans les centres ruraux une de ces grandes mairies-écoles dont nos auteurs situent volontiers et de confiance l'apparition à la fin du siècle.

J'ai gardé pour la fin la question controversée des traitements des maîtres sous le Second Empire. C'est pourtant bien simple. A partir de 1851 et jusqu'en 1881, ils étaient *impérativement* établis sur la base du calcul suivant dans les campagnes : "fixe" de 200 F + produit des rétributions scolaires de l'année précédente + appoint communal éventuel avec l'aide éventuelle du département ou de l'Etat (ce qu'on appelait "l'éventuel") = *traitement annuel*

effective pour 60% des scolarisés en 1880 et la loi d'obligation de Ferry ne semblent pas avoir eu d'influence décisive sur le mouvement naturel des courbes de scolarisation et d'alphabétisation. Un instituteur ou un maire ne pouvaient envoyer, sans risques pour eux, les gendarmes chez les parents récalcitrants. Aussi, vers 1920, les cas d'absentéisme saisonnier à la campagne n'étaient-ils encore pas rares : le caractère artisanal des travaux champêtres rendait la contribution des jeunes enfants rentable, ce qui avait cessé d'être vrai dans les mines et à l'usine.

En Allemagne, jusqu'à une date récente, les écoles n'étaient pas gratuites (même taux d'écolage pour toutes les familles, quel que fût le nombre d'enfants). En Alsace et Moselle, beaucoup d'écoles n'étaient pas encore gratuites aux approches de 1930.

Sous le Second Empire, on a relativement peu créé d'écoles, le pays étant déjà assez bien équipé. L'effort a porté sur les remplacements, les agrandissements, les dédoublements.

En définitive, ce sont les écoles nouvelles ou renouvelées entre 1840 et 1870 environ que l'on retrouve majoritairement dans de vastes régions.

encore en service ou désaffectées dans les deux dernières décennies. J'en ai reconnu une même en Corrèze (53,45% d'illettrés conscrits en 1866). C'est que les communes avaient à faire face à la double pres-

Cet extrait d'un manuel de géographie édité en 1860 par Hachette montre bien comment les connaissances inculquées aux élèves des écoles primaires étaient excessives pour le temps de scolarité. On en vint assez vite à une nécessaire simplification des programmes.

ASIE.

128. lies qui dépendent de la Chine.

NOMS. — Parmi les îles qui dépendent de la Chine, on distingue trois grandes îles et un archipel assez considérable, savoir :

L'île *Tarrakaï*, improprement appelée *Séghulien* ou *Sukhatian*, et aussi *Tchoka* et *Karasta* au N., longue de 940 kilomètres et séparée du continent par un canal fort étroit dans certaines de ses parties, nommé souvent *Manche de Tartarie*, et mieux de *Tarrakaï*. Les Chinois ne possèdent que la partie septentrionale de cette île, dont le S. appartient au Japon (130);

Formose, à l'E., appelée *Thaï-Ouan* par les Chinois, qui n'en possèdent réellement que la partie occidentale, où se trouve la capitale, à laquelle ils donnent le même nom. Sa partie orientale, habitée par des sauvages indépendants, est presque inconnue;

Haï-Nan, au S., riche en mines d'or et en bois précieux.

L'archipel des îles *Liou-Tchou*, situé à l'E. de la mer Bleue, et qui forme un royaume particulier tributaire de la Chine.

garanti, payable à échéances trimestrielles. Il était de 600 F en 1851. Après quelques avatars, il passa en 1862 à 700 F après cinq ans de service. En 1870, les chiffres furent de 700 F, et 800 F après cinq ans, 900 F après dix ans, 1 000 F après 15 ans. En 1875, le traitement minimum était de 800 F (stagiaires) et 1 200 F (adjoints 700 F). Après la fonctionnarisation étatique des instituteurs en 1889 et la création des classes de traitement, la bonne moyenne dut s'établir à 1 200-1 300 F jusque vers la fin du siècle.

A partir de 1860 (7 ans avant les interventions de Duruy dans ce sens) de nombreuses municipalités, lassées d'établir des listes d'"indigents" admis gratuitement à l'école, aussi longues que contestables, et considérant le faible rapport de l'écolage,

déclarèrent toutes leurs écoles gratuites : elles versèrent désormais à l'instituteur, et sans aucune aide, un net correspondant au moins au minimum garanti légal. Quant aux chiffres très inférieurs cités avec tant de complaisance par des auteurs "républicains", ils s'expliquent essentiellement par le fait que chacune des municipalités entretenant à plusieurs une même école de centre ou surtout de hameau ne consignait *que sa part* du traitement sous la rubrique "Traitement de l'instituteur de..." au registre des délibérations. Entre 1833 et 1851, le "fixe" de Guizot (200 à 400 F) avait figuré sous la même rubrique trompeuse pour nous. Et il y avait aussi le cas des petites écoles ouvertes en hiver dans les hameaux éloignés de l'école qui leur était désignée. Les auxiliaires qui les tenaient

ne recevaient naturellement que le traitement correspondant aux 3 ou 5 mois de leur activité.

Quoi qu'il en soit, ce n'était pas "le Pérou". En divisant à chaque époque le traitement moyen normal d'un instituteur par 365, on obtient l'équivalent d'un assez faible salaire ouvrier. Mais un ouvrier devait compter avec 52 dimanches et les jours fériés religieux (le législateur des années 1880 ne les avaient pas encore "laïcisés" et rendus ouvrables, avant de revenir 20 ans plus tard sur sa décision). L'instituteur était logé et avait, sauf accident, la garantie de l'emploi. La loi Guvion St-Cyr de 1816 l'avait dispensé, contre engagement décennal, du service militaire et mis à l'abri du risque des expéditions militaires en Crimée, en Italie, au Mexique, et ailleurs. Pourtant certains s'engagèrent en 1870.

A partir de 1830, les municipalités qui en avaient les moyens prirent l'habitude de mettre à la disposition de l'instituteur des locaux et des terrains de petit élevage et de petite agriculture, de toute façon un jardin, pour permettre "à un fonctionnaire si utile d'améliorer ses modestes revenus". Cette formule stéréotypée apparaît notamment à l'occasion d'une reconstruction d'école...

Bien sûr, les relations des maîtres avec les populations n'ont pas partout été empreintes de la même compréhension, tant s'en faut, et il ne conviendrait pas d'opposer à des généralisations abusives d'autres généralisations abusives en sens inverse, notamment à partir du Limousin, de la Vendée, du Finistère, des Côtes-du-Nord... L'histoire n'est jamais simple.

*
* *

Voici donc une opinion différente sur l'état de l'Ecole en France après la loi Falloux. Il faut reconnaître que M. Moinaux, qui connaît bien le sujet sur lequel il a déjà publié, en particulier sous les auspices de la Société philomatique vosgienne, a des arguments sérieux. Mais on peut douter qu'il convainque tous ceux qui, s'appuyant également sur des arguments solides et des documents irréfutables, affirment au contraire que la loi Falloux eut un effet néfaste et durable sur l'Ecole.

Alors, où est la vérité ? Y a-t-il, d'ailleurs, une vérité qui s'applique à l'ensemble de la France ?

Nous reprendrons la conclusion de M. Moinaux : l'histoire n'est jamais simple ; en ajoutant : le débat reste ouvert...

53

LIII. Les guerres de religion.

Le fils de François I^{er} Henri II (1547-1559), qui réunit à la France les trois villes de Metz, Boulogne et leur territoire, laissa quatre fils, dont trois régnaient successivement, aucun d'eux n'eut d'enfant.

Sous les malheureux règnes de ces trois derniers Valois, nommés François II, Charles IX et Henri III, la France fut dévolée à l'intérieur par les guerres de religion. Le calvinisme ou protestantisme se répandit dans le royaume, et les protestants, pour s'assurer le libre exercice de leur religion, eurent recours aux armes.

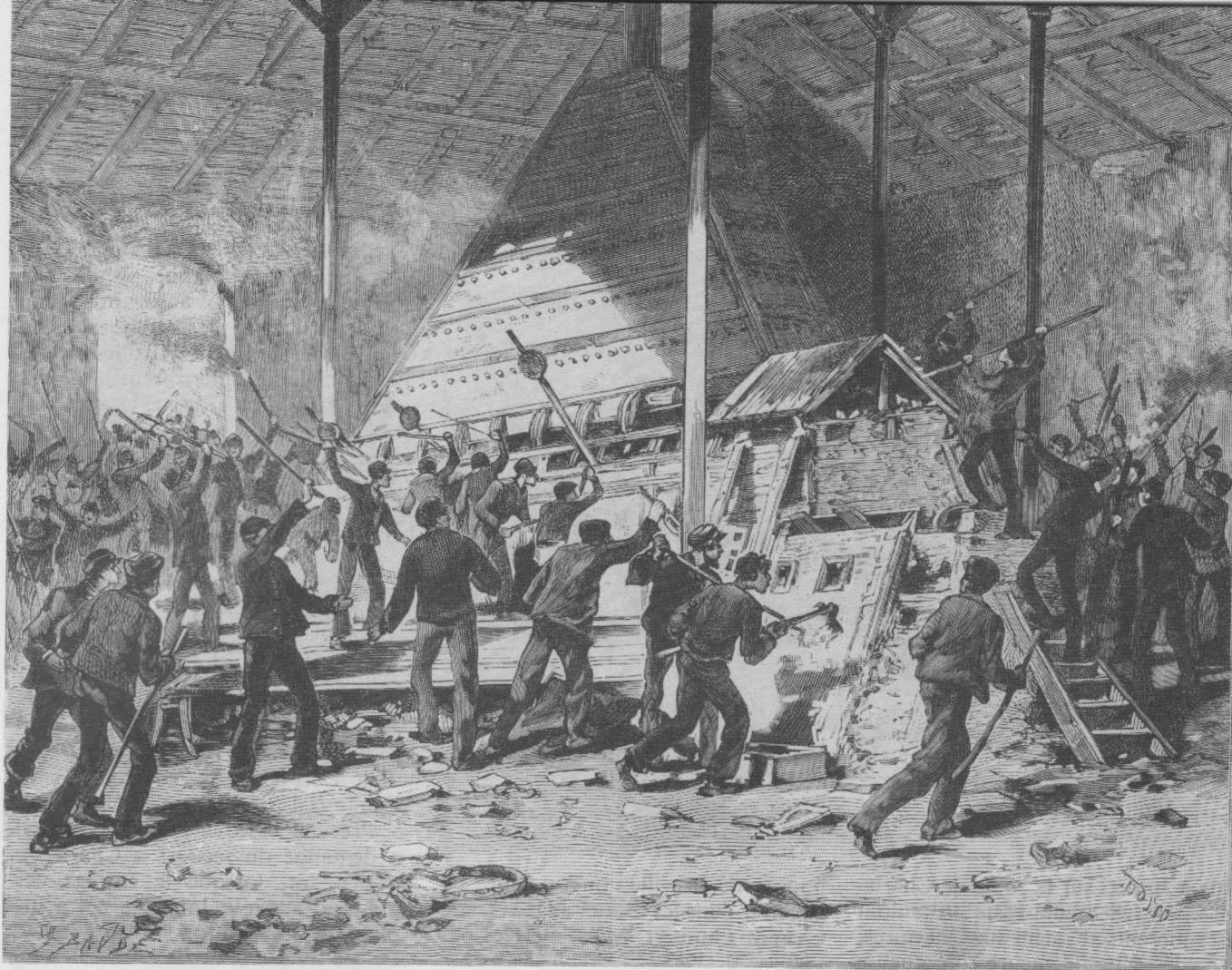
Dans cette guerre, interrompue par des trêves fréquentes, de grands excès furent commis de part et d'autre. Il y eut à Paris un cruel massacre des protestants, le jour de la Saint-Barthélemy, en 1572, où périt le plus célèbre chef des protestants, l'amiral de Coligny. Après ce massacre, la guerre civile recommença plus cruelle qu'auparavant ; presque chaque année on concluait un traité de paix, et presque immédiatement après l'avoir signé, on reprenait les armes.

Comme les fils de Henri II n'avaient point d'enfant, l'après la couronne devait revenir à Henri de Bourbon, roi de Navarre, qui était protestant, une ligue se forma sous prétexte de veiller à la conservation de la foi catholique en France ; mais, en réalité, les chefs de cette ligue ne songeaient qu'à usurper l'autorité royale.

Henri III, le dernier des rois de la branche des Valois, s'étant mis en marche pour venir assiéger Paris, qui était en pleine révolte, périt assassiné, laissant le royaume en proie à la plus affreuse confusion (1589).

Son successeur légitime était Henri de Bourbon, roi de Navarre, qui devint chef d'une nouvelle branche royale de la race capétienne, appelée branche des Bourbons ; il descendait en ligne directe d'un fils de saint Louis.

Extrait du "Choix gradué de 50 sortes d'écritures pour exercer les enfants à la lecture des manuscrits" par Th. H. Barrau — Hachette, vers 1860. C'était en même temps un manuel d'histoire.



Les fours automatiques à gaz de la verrerie Baudoux, cause initiale de la grève des verriers, furent détruits les premiers lors de la mise à sac de l'usine, le 26 mars 1886.

LES GREVES TRAGIQUES DE 1886 EN BELGIQUE

Dans le dernier numéro de notre revue, dans la série d'articles consacrés à l'année 1886, nous écrivions à la fin du texte évoquant "la révolte des garçons de café" : "En France, ainsi qu'à l'étranger, des événements beaucoup plus graves se déroulent". En effet, pendant qu'à Decazeville se cicatrisent plus ou moins bien les traces du drame que nous avons relaté, dans toute l'Europe, 1886 sera marqué par des mouvements sociaux et des répressions sanglantes.

C'est, en février, Londres qui "bouge" ; le 5 juin, Budapest ; le 25 juillet, Amsterdam (13 morts). Mais avant cela, en mars, la Belgique avait été ensanglantée par de semblables événements.

Le progrès redouté

Partout c'est le même scénario, que notre époque connaît encore : le progrès scientifique et technique aboutit à une industrialisation plus rigoureuse, à une recherche de productivité accrue avec des effectifs réduits. Tout cela mal préparé, mal accepté, car il n'y a pas de solution de rechange prévue pour les nouveaux chômeurs, "victimes du progrès".

Dans le même temps, la concu-

rence des Etats-Unis se fait plus vive : les plaies de la guerre de Sécession à peine pansées, les "Yankees" dont le génie mécanique est légendaire se sont lancés à corps perdu dans une modernisation et une industrialisation foudroyantes ; les progrès des transports maritimes leur permettent en outre d'exporter leurs produits dans de bonnes conditions.

La crise économique sévit dans toute l'Europe. Les ouvriers s'inquiètent des perfectionnements mécani-

ques, sachant bien qu'ils apporteront, dans un premier temps, un accroissement du chômage. Le phénomène n'est pas nouveau : la première moitié du 19^e siècle a été marquée par les émeutes des "briseurs de machines" ; nous avons consacré un article à ces mouvements dans notre numéro 23 (septembre/octobre 1985).

Au début de cette année 1886, les verreries de la région de Charleroi subissent donc la concurrence de l'Amérique. Les ouvriers s'inquiètent aussi de l'apparition de techniques nouvelles, visant à automatiser certains postes. Malgré le côté malsain de leurs conditions de travail (la plupart des "souffleurs" de verre meurent entre 40 et 50 ans, atteints de graves maladies pulmonaires), ils redoutent cette mécanisation qui équipe déjà les verreries d'Outre-Atlantique.

L'un des plus importants verriers de la région est M. Baudoux. Il pos-



Devant la verrerie Casimir Lambert, les femmes de grévistes qui se portèrent devant les baïonnettes de la garde civique évitèrent certainement un premier massacre.

la décision de grève des ouvriers de M. Baudoux, prévenues du rassemblement projeté, les autorités ont fait placer à l'entrée de la verrerie Lambert un détachement d'artilleurs de la garde civique, qui croisent la baïonnette face aux grévistes survenant. On est à deux doigts de l'affrontement ; mais les femmes de mineurs qui ont pris part au cortège se jettent entre les manifestants et les gardes civiques. Le pire est évité.

La destruction de la verrerie Baudoux

Le premier objectif qu'ils s'étaient fixé étant inaccessible, les cinq à six mille manifestants prennent alors la route de Bruxelles vers Jumet, scandant le cri de "Chez Baudoux ! chez Baudoux !"

Prévenu de la "visite", l'industriel a demandé du secours à Charleroi. Cependant, lorsque le cortège des grévistes arrive à Jumet, il n'y a sur place qu'un peloton de lanciers —

sède à Jumet, sur la route de Charleroi à Bruxelles, une vaste usine dont les bâtiments s'étalent sur 7 hectares, précédés d'une demeure somptueuse (les mauvaises langues disent "prétentieuse") qu'on appelle dans le pays "le château". M. Baudoux a réussi. Devenu un gros industriel, son succès porte ombrage aux nombreux petits verriers de la région, qui ne feront rien pour l'aider lors des dramatiques événements qui vont survenir.

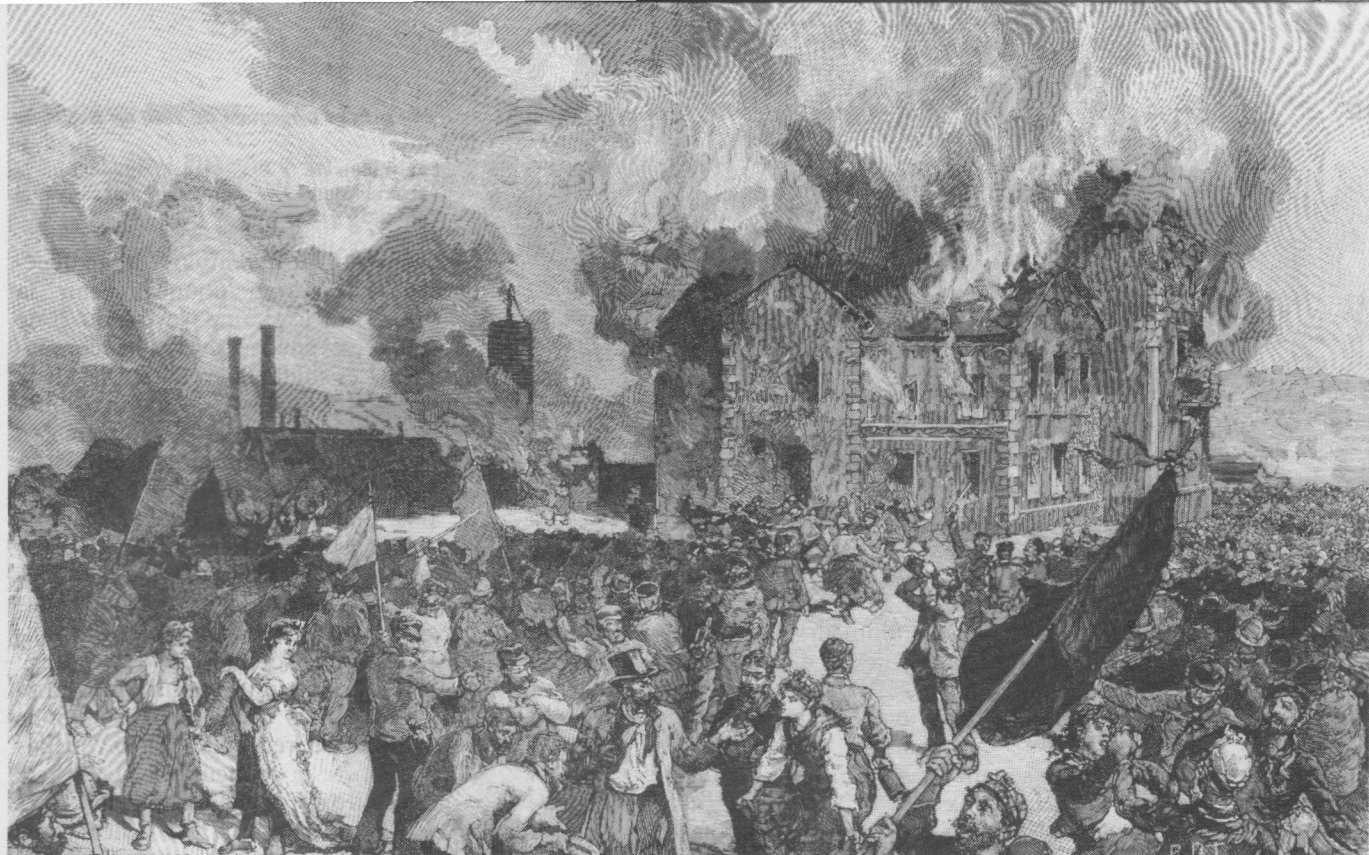
Homme d'esprit moderne, M. Baudoux n'hésite pas à introduire dans son usine de nouveaux fours (fours à gaz, fours à bassin) et il les fait venir des Etats-Unis. Les chauffeurs des anciens fours sont devenus inutiles, avec ces appareils qui fonctionnent automatiquement : ils vont être renvoyés... Par solidarité avec leurs camarades, et aussi pour protester contre les émanations de gaz, jugées malsaines, les ouvriers de la verrerie décident de faire grève.

Dans cette région fortement industrialisée et où les mêmes problèmes affectent d'autres branches professionnelles, le mouvement va tout de suite s'étendre, touchant les ouvriers des houillères qui viennent grossir les rangs des verriers en grève. Le vendredi 26 mars, vers 9 heures du matin, c'est une foule de plusieurs milliers de personnes qui se réunit sur la place de Gilly, petite commune proche de Charleroi. On discute un moment, puis on s'en va vers les fau-

bourgs de la ville, où on tente de pénétrer dans les locaux de la verrerie Casimir Lambert. Mais, alertées par



Le peloton de lanciers qui gardait la verrerie Baudoux chargea en vain les grévistes, ne faisant qu'accroître leur colère.



L'incendie et le pillage de la verrerie Baudoux, vus par Gérardin, graveur du *Monde Illustré*, d'après un croquis de M. Dick. Les scènes telles que l'hommage narquois rendu au premier plan par des ouvriers à l'un d'eux coiffé du haut-de-forme du patron, sont évidemment imaginées.

rente hommes et un officier. Les trente lanciers, au commandement, chargent témérairement les "émeutiers" qui ripostent en leur jetant des briques. Bientôt le nombre l'emporte ; submergés, les lanciers doivent se replier par la route de Bruxelles, en emmenant quelques-uns d'entre eux blessés dans l'échauffourée. Il y a également des blessés parmi les grévistes, ce qui n'est pas fait pour calmer leur colère. Devenus maîtres de la situation, ils envahissent la verrerie d'ailleurs abandonnée et la dévastent. En moins de trois heures, tout sera pillé, mis à sac, brisé, en commençant par les fameux fours, source du conflit. On y jette des cannes de souffleurs et des barres de fer, arrêtant la fusion du verre ; on coupe les conduites de gaz. Enfin, le feu est mis aux locaux.

L'usine entièrement dévastée, les manifestants se dirigent vers le "château", où, on le pense bien, personne ne les a attendus. On ouvre d'abord les écuries, lâchant les chevaux dans la campagne avant d'incendier les bâtiments. Dans la grande et somptueuse maison, on casse les meubles, la vaisselle, non sans qu'il y ait quelques actes de pillage parmi les actes de vandalisme. Pour finir, le feu est mis également au "château".

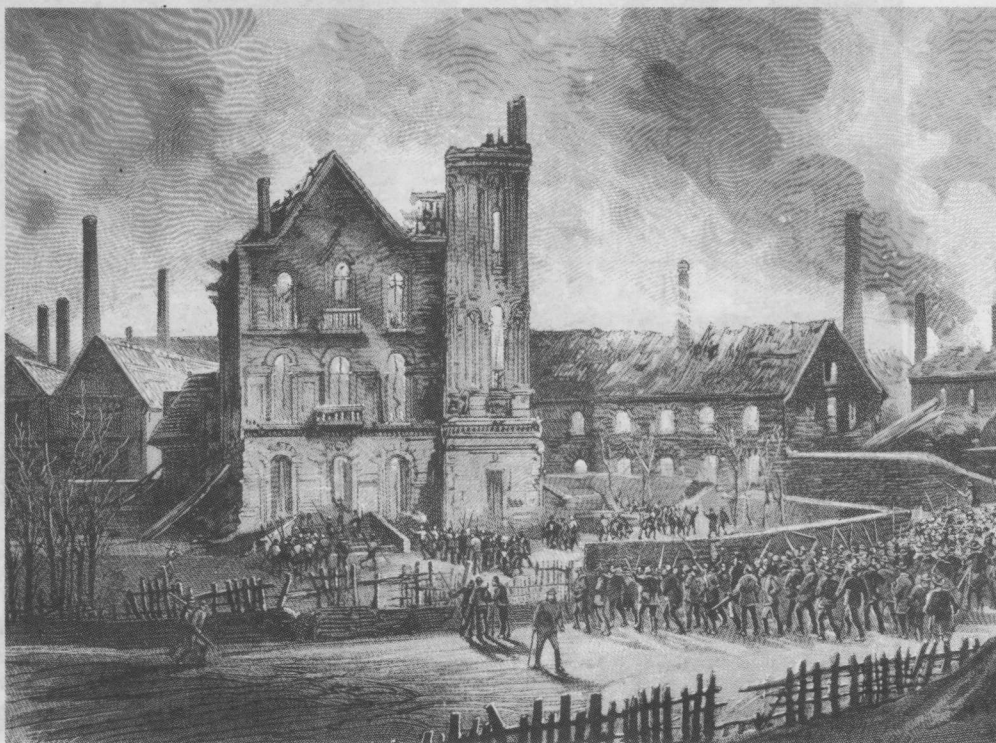
Cette gravure du "*Journal Illustré*" restitue sans doute mieux l'aspect du "château" Baudoux. Elle reste peu crédible quant à la vérité du rendu de la manifestation. Les illustrations du temps étaient tirées de croquis pris sur place (le plus souvent après coup) et redessinées avant gravure. L'interprétation artistique y tenait un grand rôle...

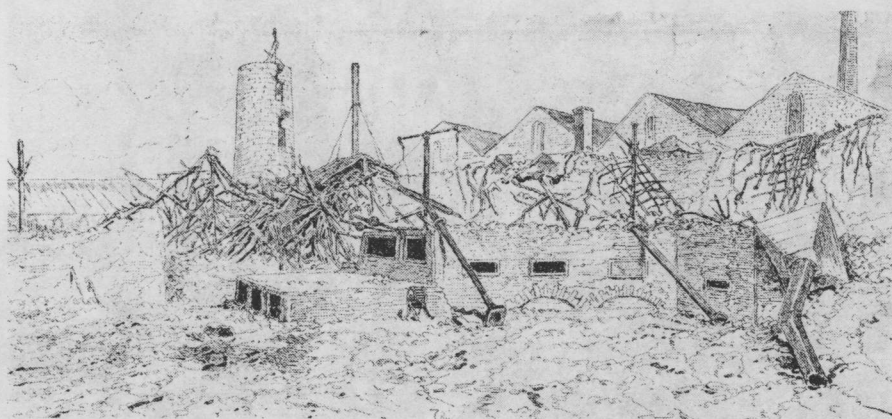
Les fusillades de Roux

Les événements ont alors pris une tournure plus dramatique qui va aller s'aggravant. Le soir de ce même vendredi 26 mars, vers 20 heures, une grande partie des manifestants se remet en route, alors que la verrerie Baudoux brûle encore. Ils vont marcher une partie de la nuit, se dirigeant vers l'ouest où se trouve l'agglomération de Roux, qu'ils n'atteindront pas avant deux heures. Il y a là une importante usine, la verrerie du Hainaut, devant laquelle se massent les

manifestants. M. Monseu, directeur de l'établissement, s'adresse à eux pour tenter de les apaiser ; c'est peine perdue : les plus excités vont mettre le feu à l'usine.

Cependant, la troupe a été alertée. Une compagnie du 3^e chasseurs, sous les ordres du capitaine Bulot, arrive au pas de course. Le commissaire de Roux se joint à la troupe et, face aux grévistes, lance les trois sommations d'usage, appelant à la dispersion. Croyant que les soldats ne vont pas tirer sur eux à bout portant, les manifestants ne répondent que par des





Les ruines de la halle des étenderies de la verrerie Baudoux après le passage de l'émeute.

huées. Le capitaine Bulot lance le commandement fatal : "Feu !". Les détonations éclatent. Vingt et un manifestants s'écroulent, dont sept, tués par les balles, ne se relèveront plus.

Le même tragique scénario se répètera le lendemain, samedi 27, à Roux encore où un nouveau cortège se rend à la verrerie Bougard. Les mêmes chasseurs accourent ; les mêmes sommations sont lancées en vain ; les fusils tonnent : dix-sept grévistes tombent, dont huit mortellement touchés.

Les derniers événements

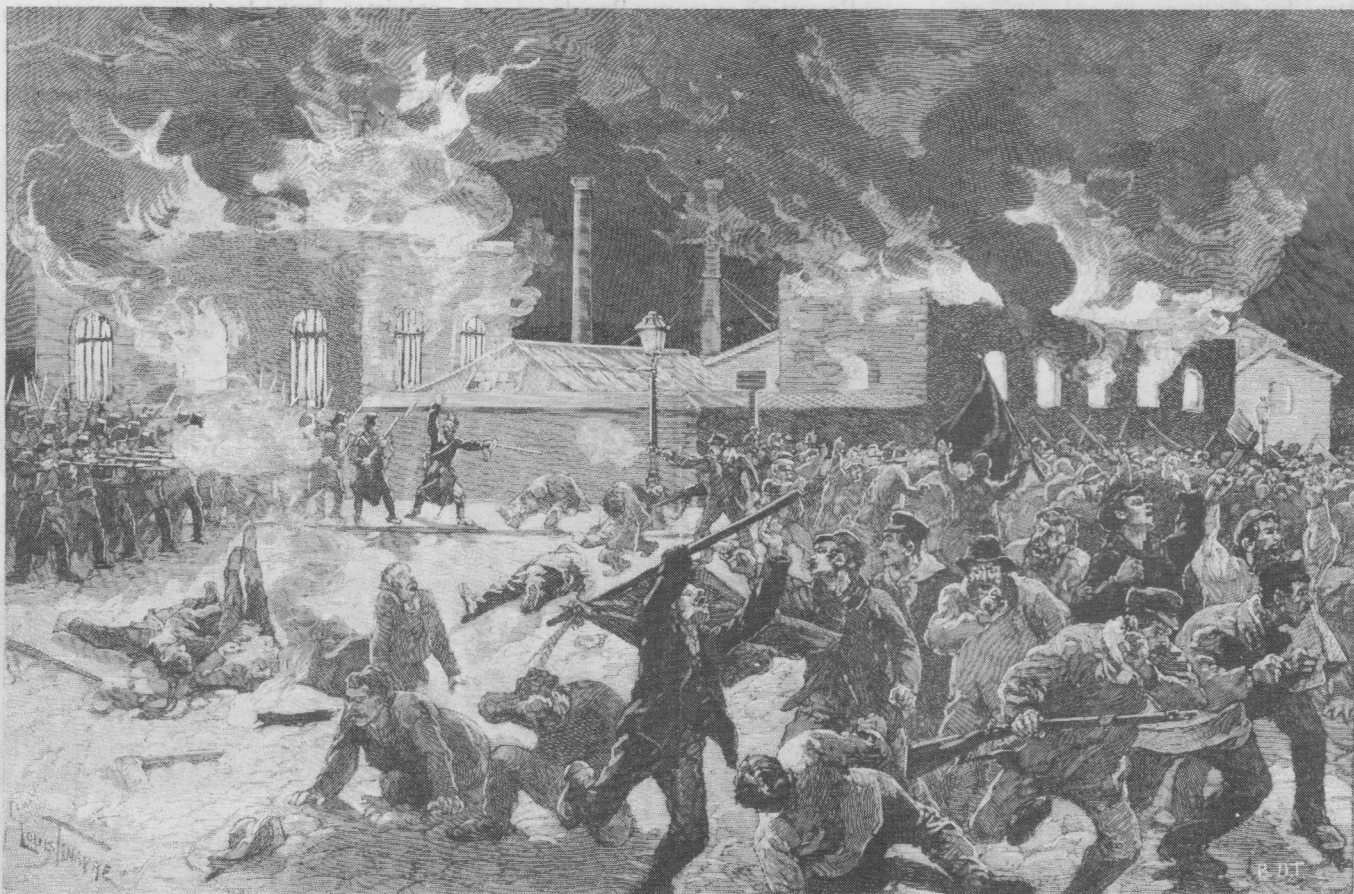
Le 29 mars, ce sont les charbonnages qui seront le théâtre de semblables événements sanglants. Venant

du village de Piéton, deux cents houilleurs licenciés des mines de Forchies se dirigent vers le puits du Placard, dépendant des forges de Mariemont et situé sur la commune de Carnières. Certains des manifestants sont armés de gourdins.

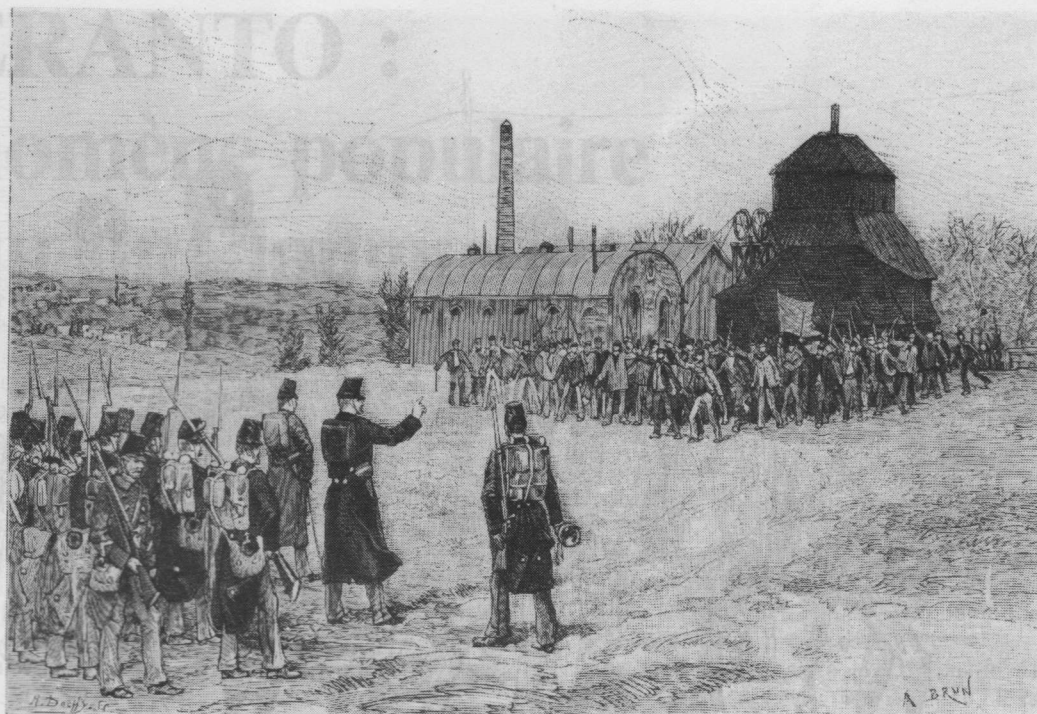
Vers dix heures du matin, les voici devant le puits, où se trouve un ingénieur chargé de diriger les 150 mineurs travaillant au fond à ce moment. Le meneur des houilleurs en grève intime à l'ingénieur l'ordre de "remonter le trait", c'est-à-dire de ramener au jour l'équipe qui travaille dans le puits : "On nous a fait remonter samedi, il faut que les autres remontent aussi !" Le puits est isolé ; les troupes sont cantonnées à Bascoup, à deux kilomètres de là : l'ingénieur s'exécute...

Cependant un employé a été dépêché à Bascoup pour prévenir la troupe. Le capitaine Neveu, du 7^e de ligne, est envoyé avec une compagnie. Les soldats parcourent les deux kilomètres au pas de gymnastique. Arrivés à Carnières, ils s'arrêtent à cent mètres du puits Placard où sont toujours rassemblés les houilleurs, ainsi qu'une foule de curieux. Le capitaine Neveu fait d'abord dégager ceux-ci. Puis, avec dix-neuf hommes et un clairon, il s'approche des mineurs grévistes. L'officier fait sonner les trois sommations et déclare : "Au nom de la loi, nous allons faire usage de nos armes ! Que les bons citoyens se retirent". Dans quelles intentions le meneur des grévistes, Emile Royal, s'avance-t-il alors vers le capitaine Neveu ? Est-il menaçant, ou bien veut-il parlementer ? L'officier ne s'attarde pas sur la question ; il rejoint son détachement et ordonne : "Feu !" Dix-neuf détonations éclatent ensemble. Les houilleurs prennent la fuite, laissant derrière eux leur chef mort, atteint de huit balles, et un jeune de 25 ans, Arthur Quelen, qui a encore la force de retenir ses intestins qui s'échappent d'une horrible blessure. Transporté à la cantine, le jeune homme

A la verrerie du Hainaut, la troupe tire sur les grévistes. Sur la gravure, plusieurs de ceux-ci sont armés et ripostent : ceci confirme notre note précédente sur "l'interprétation artistique", parfois aussi politique.



Au puits du Placard, à Mariemont, le capitaine Neveu, du 7^e de ligne, vient de faire les trois sommations : le drame va à nouveau éclater.



soupirera avant de mourir : "Mais pourquoi donc les soldats ont-ils tiré sur nous ?"

Quelques coups de feu éclateront encore sporadiquement au cours de la nuit, mais la répression des grèves par les forces militaires est terminée. Les gendarmes à cheval escortent des centaines de grévistes interpellés pour les conduire en prison. Tout le long de la route, les maisons éparses ont leurs volets et la porte close. La population ouvrière de toute la région est en deuil.

Pour l'amnistie

Les verdicts sévères des jurys de Mons, Namur, Charleroi et Liège vont provoquer une manifestation des femmes du pays de Charleroi en faveur de l'amnistie. Cette manifestation se déroulera le 9 novembre à Bruxelles. Un millier de femmes vêtues de noir arrivent dans la capi-

tale par un train spécial qui les débarque à la gare du Midi. Parmi elles se trouvent la vieille mère d'Oscar Falleur et sa femme, ainsi que la femme de Xavier Schmidt ; Falleur et Schmidt sont les deux principaux accusés.

Une foule importante accueille ces femmes au cri de "Vive l'amnistie !" On se rend en cortège à la Chambre pour y déposer une pétition, mais comme la manifestation n'a pas été autorisée, les pétitionnaires ne seront pas reçues. C'est le conseil général du parti ouvrier qui adressera en définitive une lettre au conseil pour l'informer que la pétition lui serait transmise...

Dans son discours du trône, le roi Léopold II devait déclarer : "Des faits profondément regrettables, même abstraction faite de l'exagération avec laquelle on les a rapportés, se sont passés dans les bassins de Liège et de Charleroi. Mais la responsabilité en incombe à ceux qui les ont

provoqués par de coupables excitations, et aujourd'hui, messieurs, que la justice a parlé, j'ai cru pouvoir me

Les corps des émeutiers tués au puits du Placard (dessin extrait d'une suite de croquis pris sur place par M. Dick pour *Le Monde Illustré*).



montrer clément envers le plus grand nombre de ces malheureux égarés." Et le roi signe un arrêté accordant

Croquis pris sur le vif par M. Mars. A gauche : houilleuses et houilleuses se rendant au travail ; à droite : la descente dans la "bure".





Dernières images des dramatiques événements : sur la route de Piéton, passant devant les gardes civiques, un groupe de grévistes arrêtés, encadrés par des gendarmes.

remise complète de leur peine à 350 grévistes, remise partielle à 300 autres. Quant à Schmidt et Falleur, ils vont subir tout leur temps de travaux forcés à la maison d'arrêt de Louvain.

L'explosion de colère des ouvriers, verriers et mineurs, si elle les a con-

duits à des actes regrettables, a eu surtout pour eux des conséquences dramatiques ; et ils n'ont pu pour autant retarder l'introduction des techniques nouvelles — ni le chômage qui les accompagnait trop souvent, confirmant leurs craintes.

R. CARRE

LE SUFFRAGE UNIVERSEL EN BELGIQUE

A cette époque les ministres du gouvernement de Belgique sont plutôt réactionnaires. Le peuple n'a pas encore conquis le droit au suffrage universel, dans le jeune royaume (fondé en 1830).

Une manifestation ouvrière, initialement prévue le 13 juin, a lieu finalement le 15 août à Bruxelles. Les délégations des provinces, sous la conduite de M. Bourgeois, commissaire de police, vont défiler de l'allée verte jusqu'au boulevard du Nord en portant des bannières sur lesquelles on peut lire : "A bas l'article 47", "Vive le suffrage universel",

"Amnistie pour les condamnés de Charleroi".

De nombreuses forces de police et de l'armée protègent les principaux établissements de la ville ; les garnisons des principales villes de province sont consignées de façon à intervenir en cas de nécessité.

Le cortège, composé de 15 000 personnes a défilé pendant plus de 2 heures avant de se disperser à son arrivée au boulevard du Jardin-Botanique.

Ce n'est que le 14 octobre 1894, sous le ministère de Burlet, que la Belgique fera sa première expérience du suffrage universel.

In memoriam

Evoquant dans notre dernier numéro la tragique explosion du *Niobé* au large du Havre, le 11 juin 1940, nous regrettions "qu'aucun monument, même une stèle, une simple plaque, ne commémore au Havre le dramatique événement..."

Ce n'est plus vrai. Le 11 juin de cette année, (jour anniversaire), une stèle a été inaugurée au pied du sémaphore du Havre, boulevard Clémenceau, sur un terrain concédé à la ville par le Port autonome. La plaque de marbre porte ces mots : "A la mémoire des 800 passagers et membres de l'équipage du *Niobé*, attaqué et coulé en rade du Havre par l'aviation ennemie le 11 juin 1940".

M. Duroméa, maire du Havre, souligna fort justement durant la cérémonie que les morts "pour la plupart, n'ont pas reçu de sépulture" (c'est la mer qui est leur tombeau). Il est d'ailleurs probable que de telles sépultures seraient désaffectées de nos jours, "car ce sont des familles entières qui ont été anéanties en quelques instants" rappela le maire du Havre.

Gavroche ne peut que s'associer à cet hommage enfin rendu.

G.P.

L'ESPERANTO :

un phénomène populaire

autant qu'une langue internationale

En France, l'espéranto est peu parlé, encore qu'il y ait un actif noyau d'espérantistes (ou espérantophones). Nous sommes toujours persuadés que le français est suffisant pour aller n'importe où, certains y ajoutant un anglais plus ou moins scolaire.

Pourtant l'espéranto a, depuis bientôt un siècle, servi de lien culturel à des masses considérables, sur tout le globe. Il y a aujourd'hui 4 millions de personnes (dont près de 2 millions de Chinois) qui parlent la langue créée par le Dr Zamenhof ; et, compte tenu qu'il faut dix fois moins de temps et d'efforts pour parler couramment l'espéranto que l'anglais, l'auteur de l'article que nous publions — espérantiste convaincu — affirme les possibilités d'avenir de cette langue, véritable moyen de culture populaire.

Qu'est-ce que l'espéranto ? Les réponses traditionnellement apportées à cette question souffrent d'une tendance réductionniste, pour la plupart. Car l'espéranto n'est pas seulement une langue ; il s'agit d'un phénomène socio-linguistique à part entière, et cela sans que ses créateurs l'aient doté de quelque substrat philosophique ou spirituel que ce soit. En fait, la simple introduction dans le champ des connaissances et des activités humaines de cette langue nouvelle a suffi pour générer un mouvement d'enthousiasme, qui a donné une dimension sociale à l'innovation linguistique. Et c'est ce retentissement populaire qui a permis à l'espéranto de se développer et de devenir actuellement la langue auxiliaire de 4 millions d'hommes et de femmes à travers le monde (bien qu'il demeure encore quasi inconnu dans certains pays, dont la France) ; les autres créations linguistiques sont en effet tombées dans l'oubli, vu qu'elles n'ont pas franchi le seuil des laboratoires linguistiques.

Le besoin d'une communication optimale

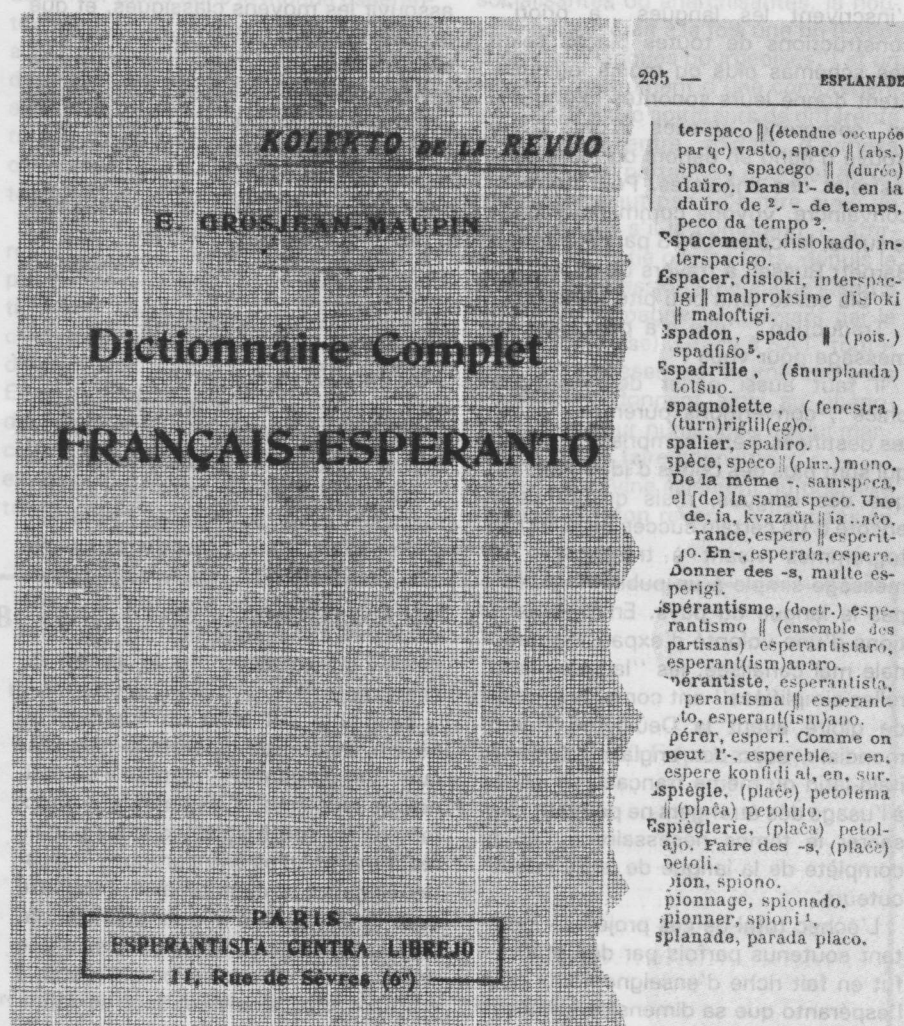
Il faut rappeler que la langue espéranto n'est qu'un des maillons de la longue chaîne des tentatives de création de langues. Depuis la lettre de Descartes à Mersenne (20 novembre 1629) où le philosophe définissait la langue idéale comme "une grammaire hyper-simplifiée doublée d'un système de construction des mots minimisant le plus possible l'effort de mémoire", nombreux furent les projets visant à remplir ces conditions, au 19^e siècle surtout. Et, bien évidemment, la pré-

tention à la rationalisation optimale se doublait toujours, dans ces créations, d'une aspiration à offrir au monde un instrument parfait pour la communication entre individus ; comme si l'universalité n'était qu'une conséquence de la simplicité maximale atteinte par une langue artificielle, en cette époque où le

latin n'était plus assez répandu pour jouer son rôle international d'antan.

Le seul projet qui obtint quelque succès avant la naissance de l'espéranto fut le Volapük, œuvre d'un prêtre badois, Johann Martin Schleyer, publiée en 1880. Cette langue était douée de certaines des qualités définies par Descartes, à un plus haut point que celles de ses prédécesseurs.

Toutefois, malgré la logique de sa formation lexicale et la simplicité de sa syntaxe, elle présentait un handicap qui entraîna sa perte au terme de l'affrontement qui devait l'opposer, quelques années plus tard, à l'espéranto : les racines de base du vocabulaire n'offraient qu'un lointain rapport avec les langues nationales, d'où un effort de mémorisation également difficile pour tous. En ce sens, le Volapük est à



295 —

ESPLANADE

terspaco || (étendue occupée par qe) vasto, spaco || (abs.) spaco, spacego || (durée) daŭro. Dans l'- de, en la daŭro de 2. - de temps, peco da tempo 2.

↳ spacement, dislokado, interspacigo.

↳ Spacer, disloki, interspacigi || malproksime disloki || maloftigi.

↳ spadon, spado || (pois.) spadfiŝo 2.

↳ spadrille, (ŝnurplanda) tolsuo.

↳ spagnolette, (fenestra) (turn)rigili(eg)io.

↳ spallier, spaliro.

↳ spèce, speco || (plur.) mono.

De la même -, sanspoca.

el [de] la sama speco. Une

de, ia, kvazaŭa || ia a. a. o.

↳ rance, espero || esperit-

go. En -, esperata, espere.

Donner des -s, multe esperigi.

↳ espérantisme, (doctr.) esperantismo || (ensemble des

partisans) esperantistaro,

esperant(ism)ano.

↳ espérantiste, esperantista,

esperantisma || esperant-

to, esperant(ism)ano.

↳ pérer, esperi. Comme on

peut l'-. espereble. - en,

espere konfidi al, en, sur.

↳ spiègle, (placé) petolema

|| (placé) petolulo.

↳ espiglerie, (placé) petol-

ajo. Faire des -s, (placé)

petoli.

↳ pion, spiono.

↳ pionnage, spionado.

↳ pionner, spioni 1.

↳ splanade, parada placo.

classer parmi les langues construites *a posteriori* (à partir de langues existantes) "mixtes" (contenant à la fois des formes naturelles et inventées). Son vainqueur, l'espéranto, appartient au même groupe, mais se distingue du projet de Schleyer par le choix comme racines de base des formes les plus internationales exprimant les idées, ce qui facilite la mémorisation — pour les locuteurs de langues indo-européennes tout au moins.

Avant de revenir plus en détail sur l'espéranto, il convient d'évoquer les autres directions suivies par les projets linguistiques (qui n'ont pu s'imposer) mis au point entre la fin du 19^e siècle et les années 1960.

Outre les langues "*a posteriori* mixtes" déjà vues, il y eut des langues "*a posteriori* naturalistes" (dans lesquelles la part de l'invention lexicale se voulait faible, préférant emprunter des mots aux langues naturelles plutôt que construire des systèmes de dérivation logique), telle l'interlingua proposée en 1951 par l'"International Auxiliary Language Association" américaine.

Le fiasco de ces tentatives s'explique par l'effort de mémoire qu'elles nécessitent : aussi intense que pour les langues nationales, résultat de leur volonté de ressembler à celles-ci. A l'opposé de cette tendance naturaliste, s'inscrivent les langues "*a priori*", constructions de toutes pièces selon des schémas plus ou moins logiques. Etant donné leurs sonorités exotiques, on comprend qu'elles n'ont guère trouvé d'écho en dehors du milieu très restreint des linguistes. Pour nous en convaincre, voyons comment résonne le *suma*, lancé en 1943 par l'Américain Barnett Russel, à travers un exemple :

"Sia sui te tima poti pito mote mi !"

Traduction : "elle n'a pas laissé de message pour vous !"

Il faut aussi parler des "pasigraphies", conventions purement visuelles destinées à être comprises par tous, qui sont plus des codes d'idéogrammes que des langues, mais qui jouissent encore d'un certain succès dans les pictogrammes visant à transmettre un message simple à un public ne parlant pas la langue du pays. Enfin, émanations d'une volonté d'expansion nationale mal canalisée, les "langues naturelles simplifiées" ont connu leur heure de gloire avant la Deuxième Guerre mondiale, avec des anglais, allemand, italo-latin ou même français, simplifiés à l'usage des étrangers ne pouvant consacrer le temps nécessaire à l'étude complète de la langue de leurs interlocuteurs.

L'échec total de ces projets — pourtant soutenus parfois par des Etats — fut en fait riche d'enseignements pour l'espéranto que sa dimension populaire aida à vaincre jusqu'ici tous ses concurren-



Un rassemblement de "travailleurs espérantistes" allemands, dans l'entre-deux guerres.

rents : une langue construite, si simple soit-elle ne peut s'imposer d'une certaine façon que si elle suscite la sympathie de ceux à qui on la destine. Mais l'internationalité des racines ne suffit pas à éveiller une telle approbation : il faut aussi qu'existe un besoin de communication au-delà des frontières linguistiques, besoin que ne peuvent assouvir les moyens classiques, et que les préjugés tendant à mettre en doute les qualités de facilité ou de neutralité politique et spirituelle soient balayés au profit d'une vision exacte de la langue en question. Nous reverrons ces problèmes en abordant les perspectives offertes à l'espéranto, mais retraçons d'abord son évolution passée.

La naissance de l'espéranto

L'initiateur de l'espéranto fut le docteur Lazare-Louis Zamenhof, médecin et linguiste juif polonais, né en 1859 à Bialystok, dans la province balte de Lituanie, partie intégrante de l'Empire russe peuplée de Russes, Polonais, Allemands et Juifs. C'est dans une telle ville pluri-culturelle, soumise à toutes sortes d'influences mais où la haine interethnique l'emportait sur la tolérance, qu'est donc né le projet de l'espéranto.

Zamenhof fut ainsi un linguiste de terrain, et non de laboratoire : en tant que "juif du ghetto", comme il se définissait lui-même, il expérimenta directement les souffrances causées par les réactions hostiles entre groupes linguistiques qui ne se comprenaient pas entre eux. La création d'une langue internationale fut pour lui le premier pas d'une démarche de réconciliation qui restait à entreprendre ; ainsi peut donc se définir la somme conceptuelle qui présida à la

naissance de l'espéranto : démarche désintéressée et altruiste, foncièrement idéaliste, au profit, non d'une vanité personnelle, mais de tous ceux qui souffrent effectivement de ne pas comprendre et de rester incompris. Une certaine dose de cet idéalisme a certes été léguée au mouvement en faveur de l'espéranto, mais l'évolution des problèmes linguistiques a induit de nouvelles aspirations plus en rapport avec les besoins actuels.

C'est en juillet 1887 qu'est publié le premier manuel du "projet espéranto", que son auteur signe du pseudonyme "Docteur Espéranto" pour s'éviter les foudres de la censure russe. Au manuel en russe, vont succéder en quelques mois les éditions en polonais, en allemand, en français et en anglais, qui se répandent malgré l'hostilité de certaines censures nationales.

Le courant d'enthousiasme véhiculé par ce livre conduit à la création des premiers groupes locaux, mis en contact par Zamenhof lui-même qui publie un annuaire des personnes prêtes à parler l'espéranto. Ainsi se forme peu à peu une véritable culture émanant d'un groupe humain dispersé mais uni par une langue commune. En septembre 1889, est publié le premier journal en espéranto : *La Esperantisto* de Nuremberg. Zamenhof édite des dictionnaires, des grammaires, des ouvrages traduits donnant une idée de la forme littéraire où va se mouler la nouvelle langue. En 1905, il publie l'ouvrage de base *Les Fondations de l'espéranto*, qui fixe en quelque sorte la forme définitive de la langue. A ce moment, le nombre d'"espérantophones" est déjà assez grand pour que soit organisé le premier Congrès international, occasion de prouver les possibilités de l'espéranto dans la communication internationale ;

cette manifestation eut lieu à Boulogne-sur-Mer en août 1905, en présence de 668 participants venus de 20 pays. Devant tant d'enthousiasme, les autorités du pays organisateur — la France — ont tenu à honorer le fondateur de la langue en lui remettant la Légion d'honneur, des mains du ministre de l'Instruction publique Bienvenu-Martin.

La coutume des rencontres internationales s'est évidemment développée avec le nombre des espérantophones, tout en conservant comme point culminant le Congrès Universel annuel qui n'a été empêché que par les guerres : de 1914 à 1919 et de 1940 à 1946.

Expansion et popularisation de l'espéranto

A l'occasion de ces congrès mondiaux successifs, s'institutionnalise peu à peu le mouvement initialement composé d'individus agrégés par leur connaissance de la langue. Ainsi est créée en 1908 l'organisation internationale neutre qui existe toujours, avec pour mission la diffusion de la langue en question : l'Association universelle d'espéranto (UEA). Outre sa fonction d'unification des associations nationales, cette organisation fait office de "ministère de la Culture" pour une langue qui, évidemment, ne pouvait compter sur aucune instance nationale pour la soutenir et la promouvoir.

Un système de délégués crée à travers le monde une représentation quasi "diplomatique" de l'UEA, tout en conservant la neutralité chère à celle-ci : son action n'embrasse que le champ culturel sous toutes ses acceptions, et met en valeur les potentialités de l'espéranto pour résoudre les problèmes linguistiques à sa portée. Une déclaration officielle règle la question de la neutralité au sein de l'UEA, en disant que "la sérénité des congrès exige qu'on interdise toute discussion d'ordre politique, religieux ou social au sein des assemblées générales, réser-



Après-guerre, l'espéranto renoua avec la tradition des congrès internationaux mobilisant des foules assez importantes.

vant ces sujets de controverse à des séances spéciales organisées séparément par les tendances intéressées, sous leur entière responsabilité". En dehors de cette neutralité au sommet, les opinions les plus diverses trouvent donc leur place dans le monde espérantophone. Et ce bouillonnement d'idées a peut-être constitué l'une des chances de l'espéranto, puisqu'il attire ainsi autant de catholiques que de socialistes, de cheminots que de postiers, de chercheurs que d'enseignants, de philatélistes que de comédiens...

Alors que le mouvement n'avait intéressé au début que des intellectuels, il profita notamment du climat révolutionnaire des années 1910-20 dans certains pays d'Europe pour atteindre de nouvelles tranches de la population. En effet, une nouvelle société en faveur de l'espéranto, née en 1921, l'Association anationaliste mondiale (SAT en espéranto), choisit le camp de l'extrême-gauche, amalgamant l'aspect

"révolutionnaire" d'une langue née de l'intelligence consciente des hommes, à un désir plus ou moins affirmé de bouleverser les principes régissant la société (parmi lesquels les langues nationales, bien sûr). Pour ces recrues socialisantes ou anarchisantes, la nouvelle langue était à la fois une fin (l'abolition des "langues bourgeoises") et un moyen (l'instrument d'une compréhension facile entre agitateurs de différents pays, voire entre soldats d'armées ennemies, en partant du postulat qu'un homme ne peut pas se battre avec un autre homme s'il le comprend — affirmation démentie par les faits, depuis la guerre de Sécession américaine jusqu'à la guerre d'Espagne, en passant par la Révolution russe). Grâce à SAT, toutefois, des masses se tournèrent vers l'espéranto, donnant ainsi au phénomène l'ampleur numérique qui lui manquait pour se faire connaître.

Mais on devine aisément qu'une telle médaille eut son revers. A l'expansion

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à *Gavroche* à compter du numéro 30

Un an (5 numéros dont 1 double) : 120 F — Soutien : 150 F — Etranger : 160 F (par avion)

(rayer la mention inutile)

Nom Prénom
 Profession
 Adresse
 Code postal Ville

Adresser bulletin et titre de paiement à : Editions Floréal, BP 872 — 27008 Evreux cedex.

de SAT, jusque vers 1930, succéda la persécution par les régimes européens autoritaires jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale (avec déportation d'espérantistes non repentis vers les camps de concentration nazis, notamment). En effet, comme cette organisation gauchiste avait mis en relief le danger de l'espéranto — par lui-même — pour le maintien de l'ordre social, les régimes ultra-nationalistes s'en prirent à tous les espérantophones sans distinction d'opinion, pour simple "délit de langue". Mais, l'association incriminée s'étant aussi prononcée pour une orientation trotskyste, donc anti-soviétique à l'époque de la dictature stalinienne, l'URSS à son tour interdit toute trace d'espéranto sur son territoire, tuant ou déportant les irréductibles jusqu'à la fin du règne de Staline. Ainsi, la phase d'expansion de l'espéranto par le biais d'une idéologie extrémiste s'est-elle poursuivie par une

mais dotée de relations consultatives avec l'UNESCO et le Conseil économique et social de l'ONU.



ESPERANTISTA KULTURDO
Kastelo de Grésillon
BAUGÉ (M.-et-L.)
(Francujo)

49^e congrès à Baugé, Maine-et-Loire

Ainsi officialisé, l'espéranto, à présent toléré partout, reprit sa progression dans l'intérêt de la communication humaine dès les années 1960, au moyen d'adhésions individuelles le plus souvent mais aussi parfois avec le soutien d'Etats. En fait, ce sont surtout les pays dont la langue nationale est peu répandue qui ont réservé un bon accueil à l'espéranto : près de la moitié des quatre millions d'espérantophones actuels sont Chinois ; les lycées hongrois et suédois ont introduit cette langue au même niveau que les autres ; le gouvernement brésilien a subventionné quelques initiatives pour la diffusion sur son territoire...

À l'inverse, les pays, qui n'ont guère de problèmes de contact avec l'étranger (comme la France) pensent pour l'instant que l'espéranto ne les concerne pas, à tort ou à raison selon la perspective que l'on adopte. Des enquêtes récentes ont même prouvé que, chez nous, l'idée de parler une langue construite est encore une hérésie pour certains, quelle que soit la valeur de cette création, tant est fort le poids des préjugés subsistants.

En revanche, une nouvelle étape dans l'officialisation de l'espéranto vient tout juste d'être franchie (novembre 1985) quand la 23^e Conférence générale de l'UNESCO a adopté une résolution demandant aux Etats membres d'introduire cette langue dans leurs systèmes éducatif et universitaire — quelle que soit l'intensité de leurs problèmes propres en matière de communication — dans l'"intérêt de l'humanité". Compte tenu de son absence de pouvoirs effectifs, on peut se demander si une organisation comme l'UNESCO n'est pas plus idéaliste que le mouvement espérantiste lui-même, que l'expérience du "militan-

tisme" a rendu très exactement conscient des procédés à suivre pour promouvoir sa langue, donc extrêmement réaliste. Examinons donc à présent les perspectives qui attendent l'espéranto en France et dans le monde.

L'avenir de l'espéranto

Il faut souligner tout d'abord que cette langue est unique dans l'histoire humaine : non seulement par sa construction consciente, mais aussi par sa totale indépendance vis-à-vis de tout pouvoir politique ou de toute puissance économique. Or, toutes les langues ayant connu un développement mondial ont bénéficié d'un substrat politico-économique. L'espéranto semble donc condamné à l'obscurité, à moins qu'il n'apporte un avantage décisif en matière de communication.



46^e congrès à Harrogate, Grande-Bretagne

Envisagé rationnellement, son avenir ne peut ainsi se définir qu'en fonction du service qu'il rendra, du besoin qu'il satisfera. Dans le monde actuel, la demande d'une langue auxiliaire internationale existe bien mais reste occultée par le rôle international prédominant de l'anglais dans tous les contacts entre intellectuels. Beaucoup de non-anglophones que la connaissance de l'anglais a dotés d'une dimension internationale, sont en effet très contents à la fois de la suprématie de l'anglais et de leur propre maîtrise de cette langue. L'espéranto, seul survivant des quelque 500 projets de langues artificielles est certes le meilleur substitut de l'anglais international, désormais hors de portée de toutes ses rivales naturelles ; mais il ne pourra logiquement s'imposer face à lui que si "son marché" évolue suffisamment.

Ceci est indépendant de toutes ses manifestations culturelles, des quelque 35 000 ouvrages littéraires et techniques déjà édités en espéranto, des quelque 100 revues paraissant régulièrement, de même que de la dizaine de stations radio qui émettent en cette langue. Cette évolution pourrait par exem-



40^e congrès à Bologne, Italie

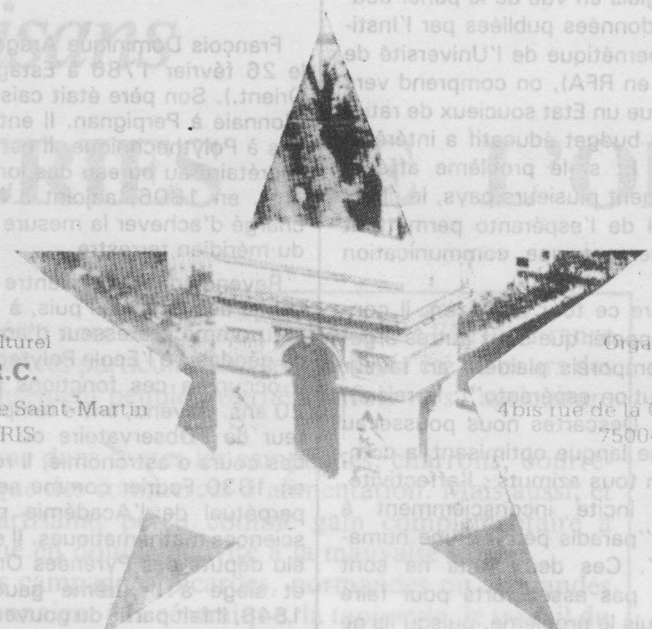
phase d'anéantissement concernant les trois quarts de l'Europe, du régime hitlérien au régime stalinien.

Au retour de la paix, SAT était certes quasi-éliminée (pour le plus grand bien de la langue qu'elle tentait de promouvoir si gauchement), mais toute l'organisation espérantophone (neutre ou d'autres tendances) se trouvait dans un état voisin. De plus, après les persécutions qu'avaient encourues les gens de toutes opinions par le seul fait de parler espéranto, il allait être difficile de susciter un courant enthousiaste pour la langue internationale, sans compter les préjugés et idées erronées enfoncés dans les opinions publiques par le matériau des propagandes fascistes et communistes. Le mouvement redémarra pourtant, en se gardant autant que possible de l'éclosion d'une tendance plus forte que les autres en son sein. Sur de telles bases neutres, animé du seul idéal de la paix, l'espéranto trouva un bon accueil dans les nouvelles organisations internationales. Le premier fait marquant fut une résolution adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO en 1954, en sa faveur. De ce moment date le soutien de l'UNESCO à l'organisation principale des espérantophones : l'UEA, désor-

Un exemple des activités culturelles en espéranto : affiche du prochain festival international de théâtre et de chansons, ce mois de novembre à Paris.

ple se faire par un dégoût généralisé pour la culture anglo-saxonne, qui conduirait dans certains pays au rejet de l'anglais comme solution universelle au problème de la communication avec l'étranger ; l'aspiration à une langue neutre conduirait à choisir l'espéranto. Mais l'évolution pourrait aussi être dirigée vers une accession à la "dimension internationale" d'un public plus large que de nos jours ; le tourisme à l'étranger se popularise de plus en plus, mais sans que cela crée de nouveaux problèmes linguistiques, car les "voyages organisés" suppriment tout contact direct avec le pays visité. On peut voir poindre un goût nouveau pour le tourisme individuel international, qui confrontera à des problèmes de communication un public dont la formation en anglais est loin d'être suffisante. Plus prosaïquement, on peut aussi envisager que certains Etats, dans une situation budgétaire difficile, ne pourront plus financer une formation correcte en anglais pour tous leurs intellectuels... Quand on sait que parler couramment l'espéranto nécessite 150 heures d'étude en moyenne à un francophone et guère plus de 300 à 400 heures à un

Kvara festivalo kanzon-teatra



Centre Culturel
A.M.O.R.C.
199bis rue Saint-Martin
75003 PARIS

Organiza de
U.F.E.
4bis rue de la Censaisie
75004 PARIS

en Esperanto - Parizo,

22-23ajn de novembro 1986

L'UNESCO ET L'ESPERANTO

Extraits des Actes de la Conférence générale de l'UNESCO, 23^e session, novembre 1985.

La Conférence générale de l'UNESCO invite les Etats membres :

a) A contribuer concrètement à la réalisation des objectifs assignés à la Décennie ;

b) A promouvoir toutes formes de coopération régionale et interrégionale afin de favoriser, en collaboration avec les organisations régionales et internationales compétentes, le renforcement de la coopération culturelle internationale et l'émergence de stratégies nouvelles pour le développement ;

Invite le Directeur général :

a) A prendre les mesures nécessaires, conformément à la procédure établie, pour que l'Assemblée générale des Nations Unies soit saisie de la question de la proclamation de la Décennie mondiale du développement culturel, de manière à en permettre le lancement en 1988 ;

b) A poursuivre durant toute l'année 1986 les consultations et les négociations nécessaires avec les Etats membres et les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales en vue de la mise au point et de la réalisation du programme d'action ;

c) A tenir compte, dans la mise au point définitive du programme d'action concret pour la Décennie, des observations faites lors de la présente session et des consultations mentionnées à l'alinéa

b) ci-dessus et à soumettre une version révisée de ce programme d'action au Conseil exécutif à sa 124^e session ;

d) A inclure dans le Projet de programme et de budget pour 1988-1989 (24 C/5) des dispositions relatives à la mise en œuvre de la Décennie ;

Invite également les Etats membres et le Directeur général à veiller, dans les domaines de compétence de l'Unesco, à l'articulation de la mise en œuvre de la Décennie avec celle du prochain Plan à moyen terme et de la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement.

Célébration du centenaire de l'espéranto

La Conférence générale,

Considérant qu'à sa session de 1954, tenue à Montevideo, elle avait, par sa résolution IV.1.4.422-4224, pris note des résultats obtenus au moyen de cette langue internationale qu'est l'espéranto sur le plan des échanges intellectuels internationaux et de la compréhension mutuelle entre les peuples du monde, et reconnu qu'ils allaient dans le sens des objectifs et des idéaux de l'Unesco,

Rappelant que l'espéranto a depuis lors beaucoup progressé en tant qu'instrument de la compréhension mutuelle entre peuples et cultures de pays différents, en pénétrant dans la plupart des régions du monde et la plupart des activités humaines,

Reconnaissant les grandes possibilités

qu'offre l'espéranto pour la compréhension internationale et la communication entre peuples de différentes nationalités,

Notant la très importante contribution du mouvement espérantiste, et en particulier de l'Association universelle d'espéranto, à la diffusion d'informations sur les activités de l'Unesco, ainsi que sa participation à ces activités,

Tenant compte du fait qu'en 1987 sera célébré le centenaire de la création de l'espéranto,

1. *Présente ses félicitations* au mouvement espérantiste à l'occasion de son centième anniversaire ;

2. *Prie* le Directeur général de continuer à suivre avec attention le développement de l'espéranto comme moyen d'améliorer la compréhension entre nations et cultures différentes ;

3. *Invite* les Etats membres à marquer le centenaire de l'espéranto par des dispositions appropriées, déclarations, émissions spéciales de timbres-poste et autres, et à promouvoir l'introduction d'un programme d'études sur le problème des langues et sur l'espéranto dans leurs écoles et leurs établissements d'enseignement supérieur ;

4. *Recommande* aux organisations internationales non gouvernementales de s'associer à la célébration du centenaire de l'espéranto et d'étudier la possibilité d'utiliser l'espéranto comme moyen de diffuser parmi leurs membres toutes sortes d'informations, y compris sur les activités de l'Unesco.

Asiatique ignorant de toute langue occidentale, contre les 1 500 heures environ qu'un francophone doit consacrer à l'anglais en vue de le parler couramment (données publiées par l'Institut de Cybernétique de l'Université de Paderborn en RFA), on comprend vers quelle langue un Etat soucieux de rationaliser son budget éducatif a intérêt à se diriger. Et si le problème affecte simultanément plusieurs pays, le choix multilatéral de l'espéranto permettrait indiscutablement une communication optimale.

Pour clore ce tour d'horizon, il convient de rappeler que deux autres arguments intemporels plaident en faveur de la "solution espéranto" : la raison, qui depuis Descartes nous pousse au choix d'une langue optimisant la communication tous azimuts ; l'affectivité, qui nous incite inconsciemment à recréer le "paradis perdu d'une humanité unie". Ces deux faits ne sont cependant pas assez forts pour faire évoluer seuls le problème, puisqu'ils ne l'ont pas fait jusqu'à présent ; mais ils peuvent être des accélérateurs pour l'un des scénarios esquissés dans l'approche prospective du phénomène.

Dans le cas particulier de la France, on peut espérer une réaction contre le lent travail de sape que l'anglais fait subir à notre langue : il y a fort à parier qu'un jour viendra où le français sera unanimement rejeté, et où les Français aspireront à une langue conjuguant neutralité et facilité, pour leurs relations avec les pays non francophones où leur langue est trop peu répandue. La solution qui s'imposera naturellement alors n'a pas besoin d'être explicitée davantage (1).

Alexandre ROUSSET

(1) Sans attendre jusque-là, tous les lecteurs intéressés par l'espéranto comme solution aux problèmes de communication et de discrimination linguistique du monde actuel, peuvent s'informer auprès de son association française neutre (filiale de l'UEA) qui connaît en ce moment une forte expansion : l'Union française pour l'espéranto 4 bis, rue de la Cerisaie 75004 Paris. Tél. (1) 42.78.68.86.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE (disponible à l'UFE)

1°) Etudes linguistiques :

- Monnerot-Dumaine M. *Précis d'interlinguistique générale et spéciale* Paris, Maloine, 1960.
- Waringhien G. *ABC d'espéranto*, Paris, UFE, 1967.
- Janton P. *L'Espéranto*, Paris, PUF (Que sais-je ? n° 1511), 1973

2°) Manuels et dictionnaires :

- *Cours rationnel et complet d'espéranto*, Paris, SAT-amikaro, 1981 (9^e édition)
- Duc-Goninaz M. *Vocabulaire espéranto*, Gap, Ophrys, 1971.
- Léger R. et Albault A. *Dictionnaire français-espéranto*, Marmande, EFE, 1961.
- Waringhien G. *Grand Dictionnaire espéranto-français*, Paris, LCE, 1957.
- *Plena Ilustrita Vortaro*, Paris, SAT, 1970 (dictionnaire unilingue).

BICENTENAIRE DE FRANÇOIS ARAGO

François Dominique Arago est né le 26 février 1786 à Estagel (Pyr. Orient.). Son père était caissier à la Monnaie à Perpignan. Il entre à 17 ans à Polytechnique. Il est ensuite secrétaire au bureau des longitudes puis, en 1806, adjoint à M. Biot, chargé d'achever la mesure de l'arc du méridien terrestre.

Revenu en France, il entre à l'Académie des Sciences puis, à 23 ans, est nommé professeur d'analyse et de géodésie à l'Ecole Polytechnique. Il occupera ces fonctions pendant 20 ans. Devenu, entre temps, directeur de l'Observatoire où il donne des cours d'astronomie, il remplace en 1830 Fourier comme secrétaire perpétuel de l'Académie pour les sciences mathématiques. Il est alors élu député des Pyrénées Orientales et siège à l'extrême gauche. En 1848, il fait partie du gouvernement provisoire, où il dirige le ministère de la Marine et de la Guerre. Il inspirera toujours le respect par sa droiture et sa modération.

En 1852, il refuse de prêter serment au nouveau régime. Il meurt l'année suivante.



François Arago
d'après un portrait peint par Henri Scheffer.

Une bonne idée pour vos cadeaux de fin d'année,

Pour tout nouvel abonné pour 2 ans (1986 et 1987)
soit du n° 25 au n° 37 240 F

Nous vous offrons au choix un ouvrage de la collection Floréal dont le tirage est maintenant presque épuisé.

- *Les Paysans*
- *Rase Campagne*
- *La Révolution culturelle de l'an II*
- *La Guerre détraquée*

Veillez abonner aux conditions ci-dessus

M

Adresse :

Veillez m'adresser l'ouvrage suivant :

Mon adresse :

Règlement joint à l'ordre des Editions Floréal, BP 872, 27008 Evreux

Quand les paysans se faisaient artisans

LES BROSSERIES DE L'OISE

Le département de l'Oise, situé au nord de Paris, aux confins de l'Ile-de-France et de la Picardie, possède, entre autres particularités, celle d'avoir été au cours des siècles passés un département densément peuplé, tourné à la fois vers l'agriculture et l'artisanat rural.

Certes, nous y trouvons, comme dans toutes les campagnes, charrons, bourreliers, maréchaux-ferrants, ainsi que des commerces d'alimentation. Mais aussi, et c'est là l'originalité, un petit artisanat perçu comme gain complémentaire à l'exploitation agricole, et pratiqué en double activité à la mauvaise saison.

Couramment les habitants des campagnes picardes, normandes ou flamandes filaient la laine, les textiles, s'adonnaient à la céramique, la tapisserie, le travail du cuir, la boissellerie, la tabletterie et la broserie.

Les trois dernières activités sont attestées dans l'Oise depuis plus de deux siècles. Elles semblent avoir pris le relais du textile, lorsque celui-ci se trouva en crise au début du 19^e siècle, Paris accordant alors la préférence aux cotonnades rouennaises et saint-quentinoises, plutôt qu'aux toiles grossières du Plateau Picard et du Pays de Thelle.

A la mi-19^e, l'industrie textile a quasi disparu : la tabletterie et la broserie se développent à son détriment. De plus en plus, ce sont les surcharges de population agricole qui iront grossir les rangs ouvriers ; vers 1880, le statut est modifié : on est soit exploitant agricole ou salarié agricole à plein temps, soit ouvrier brossier.

La broserie peut se définir simplement comme la fabrication des brosses de toutes sortes : brosses à cheveux, à ongles, à dents, à habits, brosses de ménage, balais, pinceaux, etc.

On trouve mention de cette activité dans la région dès la moitié du 18^e siècle. Louis Graves (1), dans ses pré-

cis statistiques cantonaux, rédigés entre 1834 et 1852, rapporte que la commune de Saint-Sauveur, dans le canton de Compiègne, était le siège d'une activité brossière remontant à 1765.

L'auteur y dénombre une centaine de salariés en 1841 et précise que le travail consistait en la fabrication des

balais et des brosses de ménage. Les manches (ou *montures*) étaient réalisés en bois de hêtre, fourni par les forêts voisines de Chantilly et Compiègne.

A partir de 1864, la broserie de ménage prend de l'ampleur autour de Saint-Sauveur, dans les communes bordant la vallée d'Automne, et se propage, semble-t-il, là où l'agriculture pauvre ne peut plus "nourrir tous les bras"... L'eau de l'Automne (affluent de l'Oise) fournissait la force motrice des machines.

Simultanément, et sans lien apparent, le Pays de Thelle, la vallée du Thérain et le rebord sud du Plateau Picard, originellement voués à la tabletterie (2), se tournent vers la broserie.

La mutation se fit sans difficulté,

(1) Louis Graves : Précis statistiques cantonaux :
— du canton de Compiègne (1841). 215 p.
— du canton de Noailles (1842). 210 p.
— du canton de Méru (1837). 190 p.

(2) La tabletterie peut se définir comme la fabrication de petits objets inventés par le goût du jour, la fantaisie et la mode. En font partie : les dés, dominos, jetons, damiers, les boutons, les étuis, coffrets, éventails, tabatières, ou encore les manches de couteaux et les peignes.

Intérieur d'une usine de broserie (ici à Gail- lon, dans l'Eure) au début du siècle.



En-tête de lettre de 1896. On y voit la disposition des bâtiments de l'importante manufacture Maurey-Deschamps, à Trie-Château.



les ouvriers des deux corporations ayant en commun un appareillage similaire.

A chercher, souvent en vain, de nouveaux articles susceptibles de plaire à une clientèle raffinée — essentiellement féminine et parisienne — les tabletiers se sont mis tout naturellement à faire des brosses à dents et à ongles. Toujours d'après L. Graves, la fabrication de ces deux articles aurait été introduite à La Boissière (canton de Noailles) en 1810.

Les techniques et le savoir-faire importés en 1810 provenaient de ce qui se pratiquait en Angleterre, où le métier était déjà prospère. Les brosiers anglais fournirent l'Europe entière jusqu'en 1840, puis cédèrent, à partir de cette date, une grande part des marchés européen et américain aux Français. Les Anglais auraient eux-mêmes hérité leur "art" des Chinois, qui faisaient usage de cet ustensile dès les premiers siècles de notre ère.

L'industrie brosière se développa rapidement dans l'Oise, favorisée par la proximité du marché parisien et les progrès dans les domaines de l'hygiène corporelle et vestimentaire, au 19^e siècle. Il est tout à fait établi que la broserie a joué un grand rôle (celui d'une "arme") dans l'établissement des règles d'hygiène :

- les pinceaux, utilisés pour peindre les murs, remplacent avantageusement le blanchiment à la chaux et les papiers peints vétustes ;
- les balais et les brosses à laver se généralisent à partir des exemples belge et néerlandais ;
- la brosse à dents introduit le concept d'hygiène dentaire et sonne le glas pour les arracheurs de dents...

Dans ce contexte favorable, en liaison avec la découverte d'un moyen de transport rapide (le train), l'Oise allait devenir le fer de lance de l'industrie brosière française. Ses effectifs croissaient rapidement, pour atteindre 820 personnes en 1865 ; 1 530 en 1875 ; 2 510 en 1885 ; 4 820 en 1895 ; 5 830 en 1905 ; 6 980 en 1911... Encore convient-il de préciser que tous les salariés n'étaient pas comptabilisés ; notamment, les femmes employées à domicile à monter les soies dans les brosses, et qui ne déclaraient pas leur activité...

Si l'on fait les réajustements nécessaires, ce sont près de 10 000 personnes qui pratiquèrent cette activité. Le personnel féminin, suivant les années, représentait 50 à 70 % de

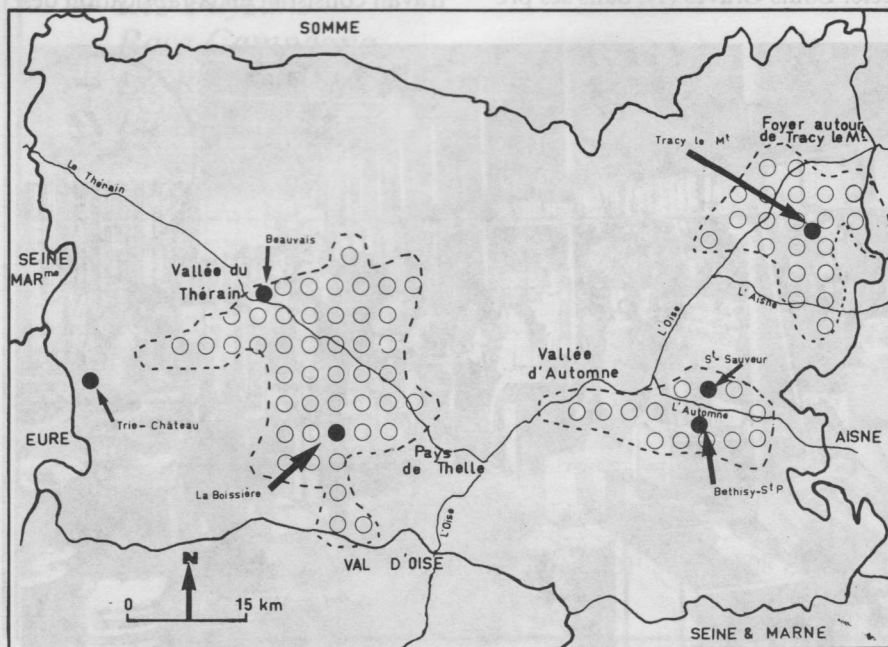
l'effectif total. Il est chargé presque exclusivement de la manutention, du montage ou garnissage : il s'agit d'assurer la fixation des soies de porc et de sanglier dans les montures de brosses.

Cette tâche longue et pénible, mal rémunérée, se pratiquait à domicile, ou bien dans un local commun où toutes les femmes travaillaient sur leur petit étai, surveillaient les enfants en bas âge et bavardaient.

De par cette organisation du travail, la broserie était la branche industrielle la plus féminisée du département, vers les années 1890-1900. A cette époque, on estime qu'une femme sur cinq, salariée, travaillait dans la broserie.

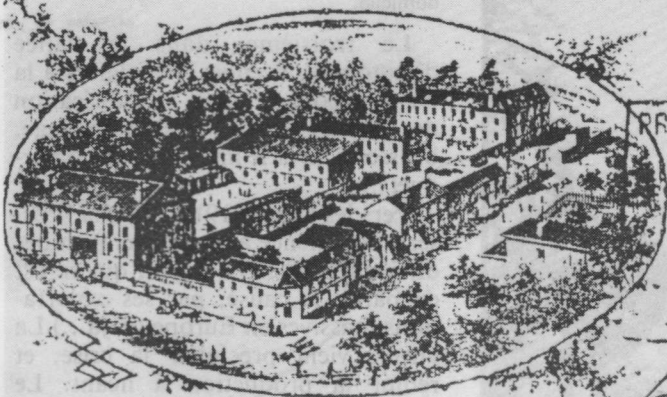
Les hommes, pour leur part,

Les foyers brosières du département de l'Oise au 19^e siècle.



Manufacture de Brosserie en tous Genres

BÉTHISY S^T PIERRE (OISE)



Cahen Frères

19

162, Boul^d Magenta, 162

N^o

Béthisy S^t Pierre 18 Janvier 1883.
Monsieur le Préfet

AU CAVALIER



MARQUE DÉPOSÉE

Autre en-tête de lettre d'une manufacture de broserie de l'Oise : Cahen frères.
Celle-ci date de janvier 1883.

étaient employés au sciage, au découpage des planches de bois (hêtre pour la broserie de ménage ; palissandre, ébène et olivier pour la broserie de toilette), de l'os (tibia de bœuf...), de l'ivoire, du celluloïd et de la galalithe. Ils avaient aussi à galber les manches et percer les têtes à la "marche", pour y pratiquer les trous destinés à recevoir les "loquets", ou pincées de soies.

Le travail dans ses aspects traditionnels, l'outillage de taille réduite et surtout l'esprit individualiste des travailleurs à façon exerçant à domicile, ne favorisaient que très peu la concentration en grandes unités de

fabrication. Pour les quelque 120 à 130 ateliers du département, le nombre moyen d'ouvriers par unité, à la fin du siècle dernier, était d'environ 40. Dans la réalité, les ateliers n'occupaient que 10 ou 12 salariés (dont la moitié de personnel féminin à domicile). Le reste était comblé avec quelques unités de très grande taille. Citons plus particulièrement :

— La société A. Dupont occupant plus de 1 500 salariés à Beauvais et dans un rayon de 15 kilomètres. Chaque village avait un dépôt où l'on portait quotidiennement le travail aux faconnneurs et aux monteuses. Cette société est devenue aujourd'hui

La Brosse et Dupont ; elle occupe actuellement 550 salariés, et se place comme leader européen de la profession.

— L'usine Loonen à Tracy-le-Mont (canton d'Attichy) occupait, également vers 1900, plus d'un millier de personnes et faisait vivre la population des villages alentour.

Venaient enfin des établissements employant une centaine de broseries. C'est le cas de Cahen Frères à Béthisy-Saint-Pierre (canton de Pont-Ste-Maxence) ; Maurey-Deschamps à Trie-Château (canton de Chaumont-en-Vexin)...

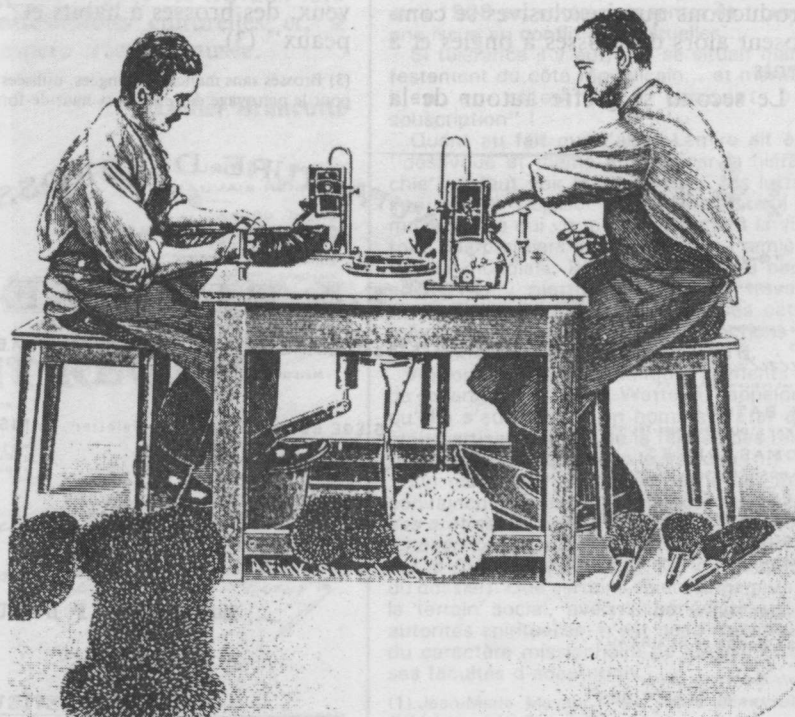
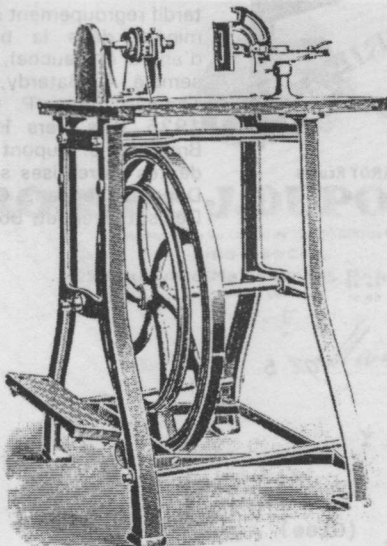
La répartition géographique des

Les machines du brosier

A gauche, la machine à percer, ou "marche".

A droite, machine à diviser les "loquets" (pincées de soies)

Ces gravures sont extraites du catalogue de 1912 d'un fabricant allemand de machines, Donat Laile, à Todtnau (Forêt Noire).





établissements fut de tous temps très caractéristique, et se jouait à deux niveaux ;

1 — Les fabriques étaient en général regroupées dans les vallées, le long des petites rivières, pour bénéficier d'une force motrice à bon compte ;

2 — Les ateliers et les grands établissements n'étaient pas répartis uniformément le long des vallées, mais concentrés. Chacun d'eux se justifiait par une spécialisation au sein de la production.

Au début du siècle, trois foyers se distinguent nettement.

Le plus important a pour fil conducteur, le Thérain et ses petits affluents, de Beauvais à Mouy, et compte 4 000 salariés en 1905. Les productions quasi exclusives se composent alors de brosses à ongles et à dents.

Le second se greffe autour de la

commune de Tracy-le-Mont où se regroupent 2 100 personnes vers 1905. La production dominante s'oriente autour des brosses à che-

Sortie de la fabrique Maurey-Deschamps vers 1920. Cette broserie employait alors environ 80 personnes, essentiellement des hommes, les femmes travaillant surtout à domicile.

Le troisième, dans la vallée d'Automne, occupe 700 salariés à la même époque, dans la fabrication des balais, des brosses de ménage, brosses à laver le linge et cirer les parquets...

Vers les années 1911-1912, la broserie commence à connaître quelques difficultés. C'est le Japon qui en est en partie la cause, par ses exportations massives en Europe (déjà...) La guerre vient précipiter la crise, et réduit la production à néant. Le département est en partie occupé, bombardé, pillé : ce ne sont que ruines et cadavres qui jonchent les routes autour de Compiègne, Senlis et Noyon. Les hommes sont partis au front dont beaucoup ne reviendront pas...

En 1921, la broserie a ainsi perdu le tiers de ses effectifs d'avant-guerre ; certains établissements s'orientent alors vers d'autres activi-

ASSOCIATION POUR LE MUSÉE DES BROSSERIES DE L'OISE

L'association rassemble et présente le matériel et les témoignages concernant l'activité brosière artisanale et industrielle du département, des origines à nos jours.

Elle propose :

- une exposition (8 machines, 300 objets, 11 panneaux) ;
- un diaporama sur la fabrication artisanale de broserie fine traditionnelle (25 mn) ;
- une conférence sur la broserie dans l'Oise.

Tous renseignements à :

Association pour le Musée des Broseries de l'Oise, 23, rue de Nervaise, Tracy-le-Mont, 60170 Ribécourt, tél. 44.75.28.68

veux, des brosses à habits et "à chapeaux" (3).

(3) Brosses sans manche, allongées, utilisées autrefois pour le nettoyage des chapeaux haut-de-forme.

tés. La crise des années 30 va aggraver la situation : 3 700 emplois pourront être conservés.

Cependant, depuis la Seconde

Ces deux en-têtes de lettres illustrent le tardif regroupement des entreprises disséminées dans la broserie de l'Oise : d'abord (à gauche), "La Brosse" a rassemblé A. Batardy, Dehamme-Delettre, Thomas frères, P. Massé ; c'était vers 1925. Puis, vers 1940, on trouve "La Brosse et J. Dupont réunis" ; aux précédentes entreprises se sont "fusionnées" Dupont, Loonen, Oberthur, Meinvielle, Denisot, Bréguet, Boitel...

MANUFACTURE DE BROSSERIE

Société Anonyme — Capital 8.000.000 de fr.

"LA BROSSSE"

ETABLISSEMENT P. MASSÉ & DEHAMME-DELETTRE, THOMAS FRÈRES & A. BATARDY RÉUNIS

MAISONS FONDÉES EN 1830-1843-1853

SIÈGE SOCIAL : 20, Rue Le Peletier - PARIS

Ad. Trégar BROSSINERIE - PARIS

100, rue de la République - PARIS

100, rue de la République - PARIS

La Saint-Quentinoise

ATANT FUSIONNÉ LES FIRMES

A. BATARDY

USINE À FAY-S'-OULENTIN (OISE) TÉL. N° 1

THOMAS FRÈRES

USINE À NOAILLES (OISE) TÉL. N° 14

BROSSERIE DE CAUVIGNY

USINES À CAUVIGNY & PERCOURT (OISE) TÉL. N° 2

S^{te} PARISIENNE DE BROSSSES FINES

USINE À PARIS, 108 & 110, Rue des Pyrénées, TÉL. ROQ 82 88

BROSSERIE FINE DE TOILETTE

BROSSES À BARBE ET BLAIREAUX

Seuls Fabricants des

Brosses à Dents & Blaireaux **GIBBS**

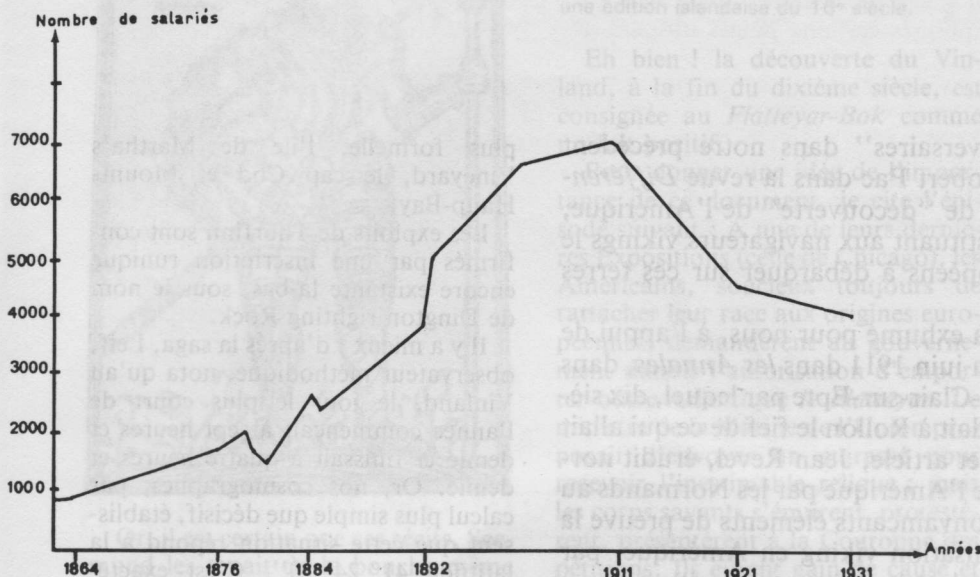
Noailles le 10 Juillet 1925

Monsieur **FLEURY**

Maire

SAINT-GENEVIEVE (Oise)

**Nombre de salariés dans la broserie.
(1863 - 1931)**



L'évolution du nombre de salariés broseries de 1864 à 1931. (La tendance à la baisse s'est confirmée depuis)

Guerre mondiale, le département a réussi à maintenir ses positions ; il est le premier département français tant par la valeur que par le volume de sa production d'articles de broserie. Il se situe devant Paris, la Seine-Saint-Denis et les Hauts-de-Seine. Viennent ensuite, le Nord et le Bas-Rhin pour la broserie de ménage, l'Aisne pour la pinceauterie, et enfin les Bouches-du-Rhône spécialisé dans le balai en paille de sorgho.

Aujourd'hui, les broseries de l'Oise occupent 2 235 salariés dans 21 établissements. Nombre qui a certes fortement chuté en regard de ceux du début du siècle ; mais il convient de prendre en compte le fait que cette branche est hyper-mécanisée. Toutes les opérations se font à la machine, et le rendement est multiplié par 150, grâce au montage automatique.

Seules deux petites entreprises continuent à travailler entièrement à la main, fabriquent des articles de luxe (brosses à cheveux) dans la tradition des siècles précédents.

Ainsi naissent, se transforment et meurent parfois les artisanats ruraux, d'abord activités de complément très spécialisées.

A noter qu'une association s'est constituée en 1982 pour sauver et regrouper tous les témoignages et les objets ayant trait à la broserie. Celle-ci s'appelle : "Association pour le Musée des Brosseries de l'Oise". Elle expose ses travaux lors de manifestations culturelles et, à terme, espère créer un musée.

Didier Brancotte

A propos de l'intolérance

Nous revenons tardivement sur ce sujet (évoqué par un "dossier" dans notre n° 24) à l'occasion d'une lettre de lecteur, que nous n'avons recouvrée que récemment après quelques vicissitudes (une partie de nos documents ayant déménagé avec notre rédacteur en chef).

Toutefois, le sujet reste d'actualité, et puis, les précisions apportées par M. Rousselet, "ouvrier du Livre et syndicaliste", et lecteur assidu de notre revue, nous paraissent justifier la publication, fût-elle tardive, de ces lignes extraites de cette lettre :

Le chapeau de présentation de l'abbé Lemire ne précise pas en quoi il fut un "pionnier" et pour qui un "modèle de vie et d'action". S'agissant d'un militant, en l'occurrence du christianisme social, cette appréciation sans grande nuance m'a quelque peu surpris.

L'abbé Lemire ne luttait pas pour un idéal désintéressé, mais bien pour que l'Eglise catholique reconquière le terrain perdu sur les masses ouvrières et la société en général, dans le cadre des nouvelles directives de Léon XIII. Dès 1887, notre abbé écrivait dans ses carnets personnels : "Les lois se font par le peuple, à nous d'aller là où est la force pour nous en emparer et la donner à l'Eglise." (1) L'engagement social ne doit pas faire oublier au profit de qui il s'effectue.

Si l'abbé Lemire faisait partie de cette génération de militants catholiques sociaux propulsée par l'encyclique *Rerum novarum*, il savait par ailleurs où se situaient les intérêts très matériels de l'Eglise. Lorsque en 1895 fut votée une loi instituant une taxe sur les biens possédés par les congrégations, il déclara à Léon XIII être partisan de la "résistance".

Mais revenons à la lettre adressée à Briand. Celle-ci doit être replongée dans le contexte des rapports antérieurs entretenus par l'ex-ministre des Cultes et le député de Hazeubrouck. Des rapports largement facilités par l'attitude conciliatrice de Briand dans le processus de séparation des Eglises et de l'Etat.

Briand ne souhaitait pas en effet "arracher à l'Eglise son patrimoine". Le ministre ne cessera d'intervenir afin de trouver une solution de compromis à l'impasse de l'article 4 de la loi, relatif aux associations cultuelles, refusées par le Saint-Siège.

(...) C'est sur une proposition personnelle de l'abbé Lemire à Briand — la fondation de mutuelles ecclésiastiques — que la loi du 13 avril 1908 est votée pour tenter de trouver une issue au conflit des cultuelles...

Si tolérance il y eut, elle se situait manifestement du côté républicain... et méritait bien en retour un "banquet par souscription" !

Quant au fait que l'abbé Lemire ait été "désavoué et même interdit par la hiérarchie", il faut voir là un épisode des luttes internes à l'Eglise entre intégristes et modernistes qui vit momentanément la victoire des premiers à la veille de la Première Guerre mondiale. Benoît XV, devenu pape en 1914, y mettra bon ordre à travers l'encyclique *Ad beatissimi*, adressée cette même année, et lèvera les sanctions à l'encontre de l'abbé Lemire en 1916.

A propos de la lettre de remerciements et de louanges de l'abbé Wetterlé, rappelons qu'elle s'adressait à un homme d'Etat qui était partisan déclaré de la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican (...)

On me pardonnera donc de ne pas être convaincu par ces "catholiques (souvent des prêtres) dépourvus de ce sectarisme qui amenait beaucoup de leurs frères à dénoncer la foi de séparation (...)" (introduction du dossier). Que certains soient engagés sur le terrain social, avec la bénédiction des autorités spirituelles, n'est que l'illustration du caractère missionnaire de l'Eglise et de ses facultés d'adaptation.

(1) Jean-Marie Mayeur, "Un prêtre démocrate, l'abbé Lemire" Casterman, 1968.

Firmes Fusionnées :

A. DUPONT
CH. LOONEN
L. OBERTHUR
P. MASSE
DEHAMME-DELETTRE
MEINVILLE
DENISOT
A. BATARDY
THOMAS FRÈRES
BREGUET
BOITEL



MARQUE DÉPOSÉE

USINES A
BEAUVAIS-RENNES

ANJOU 09-43
Téléph. 09-44
BEAUVAIS 102

TELEGR. BROSSINERS-PARIS
DUPONTEC-BEAUVAIS
Codes A.B.C. 4° et 5° Ed 24
COMPTE CH. POST. PARIS 166.60
R.C. SEINE N°253.965.8

LA BROSSERIE J. DUPONT RÉUNIS

Société Anonyme au Capital de 10.000.000 de Francs

SIÈGE SOCIAL

22, Boulevard Malesherbes, PARIS (8°)

(MADELEINE)

BROSSERIE FINE
ET DE TOILETTE
BLAIREAUX ET
BROSSES À BARBE
GANTS ET LANIÈRES
POUR FRICTIONS
BROSSERIE DE MÉNAGE
ET INDUSTRIELLE
BROSSES POUR
BUOUTERIE, HORLOGERIE
ART DENTAIRE
BOUTONNERIE
TABLETTERIE, GAINERIE

*Madame Poderis
à Fercout, Caen.*

LES NORMANDS EN AMERIQUE

Evoquant l'incertitude des "anniversaires" dans notre précédent numéro, nous citons un article de Robert Pac dans la revue *Différences*, s'élevant contre la notion même de "découverte" de l'Amérique, déjà habitée par les "Indiens", et restituant aux navigateurs vikings le mérite d'avoir été les premiers Européens à débarquer sur ces terres lointaines.

Un lecteur (que nous remercions) a exhumé pour nous, à l'appui de cette dernière thèse, un article paru en juin 1911 dans *les Annales*, dans un numéro célébrant le traité de Saint-Clair-sur-Epte par lequel, dix siècles plus tôt, Charles le Simple concédait à Rollon le fief de ce qui allait devenir la Normandie. L'auteur de cet article, Jean Revel, érudit normand, sous le titre : "Colonisation de l'Amérique par les Normands au onzième siècle", y soutient avec de convaincants éléments de preuve la thèse de l'exploration et de la colonisation viking en Amérique, par Erik le Rouge, Leif le Fortuné, et quelques autres, voici mille ans.

Nous reproduisons ici l'essentiel de cet article.

Du huitième au onzième siècle, les Scandinaves ont-ils colonisé le Nouveau Monde ?

A cette question, encore controversée, les réponses affirmatives se font de plus en plus nombreuses et convaincues.

Qu'il me soit permis de sérier les difficultés. Il y a une partie du problème qui n'est plus à résoudre : tout le monde reconnaît, maintenant, que les Scandinaves occupèrent les Shetland, les Féroé et l'Islande avant le neuvième siècle.

Le voyage de Grim Kamban aux Féroé, en 725 ; la colonisation de l'Islande par Ingolf et Heriulf, en 885 ; la mise en valeur de ces îles par les Scandinaves ; leur union ethnographique avec la mère patrie... tout cela n'est plus contesté ; tout cela, c'est de l'histoire positive.

L'Islande, en particulier, fut, pour la race scandinave, une colonie de peuplement.

Je pourrais même dire que l'Islande est presque plus scandinave que la Norvège elle-même, puisque les alliances et les invasions venues d'Europe eurent vite altéré, en Norvège, la pure race ancestrale.

Cela est si vrai, que les historiens, désireux d'étudier les mœurs, coutumes, lois et littérature scandinaves, ont toujours dirigé, concentré leurs recherches sur l'Islande.

Sur quelle autorité se fonder, maintenant, pour affirmer que les Scandinaves connurent le Groenland et fréquentèrent les rivages de l'Amérique du Nord ?

Sur les sagas, d'abord, lesquelles racontent, tout au long, les expédi-

tions d'Erik le Rouge, de Bjarn, de Leif le Fortuné, de Thorxald, de Thorfinn et de Gudrida.

— Mais, objectera-t-on, les sagas, c'est de la poésie. Ce sont des légendes homériques, virgiliennes, ossianesques.

On l'a cru longtemps, je le sais ; mais il ne faut plus le croire.

Le Hulleland, le Markland, le Vinland, dont parlent ces livres vénérables, répondent, de point en point, à Terre-Neuve, à la Nouvelle-Ecosse, aux rivages du Massachusetts.

La description des bords où atterrit Leif le Fortuné évoque, de la façon la

plus formelle, l'île de Martha's Vineyard, le cap Cod et Mount-Haup-Bay.

Les exploits de Thorfinn sont confirmés par une inscription runique encore existante là-bas, sous le nom de Dington righting Rock.

Il y a mieux : d'après la saga, Leif, observateur méthodique, nota qu'au Vinland, le jour le plus court de l'année commençait à sept heures et demie et finissait à quatre heures et demie. Or, nos cosmographes, par calcul plus simple que décisif, établissent que cette situation répond à la latitude 41° 24' 10". C'est exactement l'endroit où les sagas placent Leifsbudir ; c'est la latitude même de Providence (Rhode-Island). On ne saurait imaginer concordance plus impressionnante.

Je vous dois d'autres confirmations, les voici :

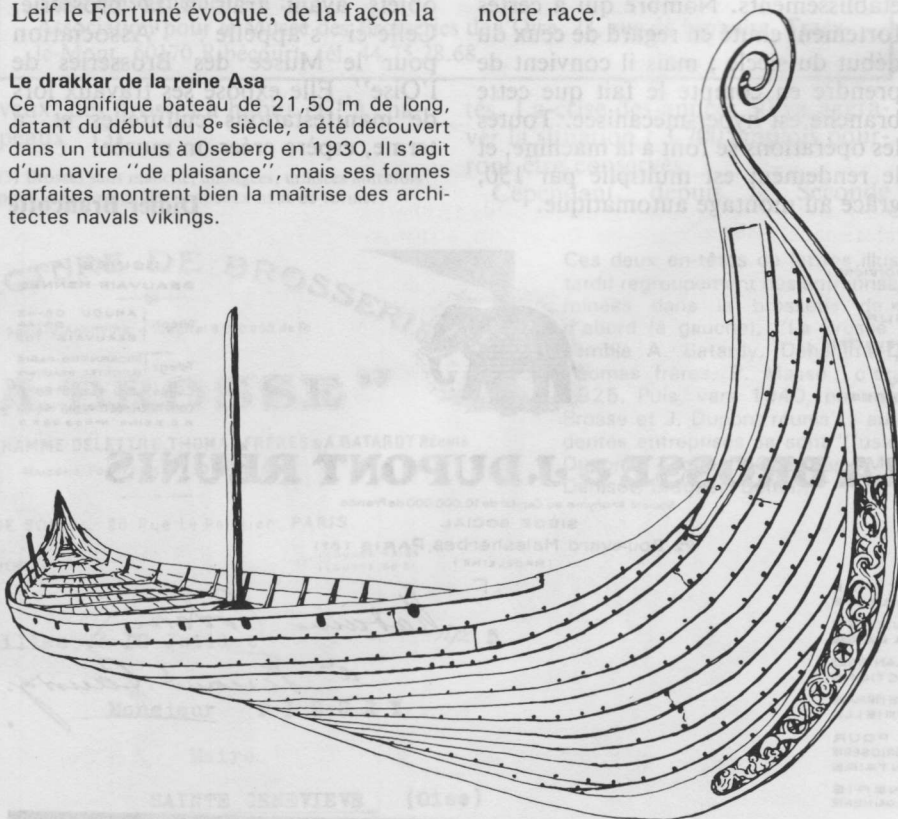
Les voyages de Leif ont une date (1001 de notre ère). Celui de Thorfinn également (entre 1007 et 1011).

Et à quelle date remontent les sagas ? Seemund, le rédacteur des premières, mourut en 1131.

Il y a donc environ un siècle, deux générations, entre l'exploit et le récit, deux générations de ces Skaldes qui furent les aèdes, les trouvères de ce pays et dont les chants célèbrent notre race.

Le drakkar de la reine Asa

Ce magnifique bateau de 21,50 m de long, datant du début du 8^e siècle, a été découvert dans un tumulus à Oseberg en 1930. Il s'agit d'un navire "de plaisance", mais ses formes parfaites montrent bien la maîtrise des architectes navals vikings.





A gauche, amusant "portrait" d'Erik le Rouge, dans une édition des Sagas datée de 1550.

A droite, une page du Flatteyar Bok, dans une édition islandaise du 16^e siècle.

Eh bien ! la découverte du Vinland, à la fin du dixième siècle, est consignée au *Flatteyar-Bok* comme un fait positif.

Pour donner une idée de l'importance de ce document, je cite l'épisode suivant : A une de leurs dernières Expositions (celle de Chicago), les Américains, soucieux toujours de rattacher leur race aux origines européennes, demandèrent au gouvernement danois l'autorisation d'emporter outre-Atlantique le *Flatteyar*. Le ministre de la Marine de l'Union proposait d'envoyer un cuirassé pour recevoir l'ineestimable relique ; mais les corps savants s'émurent, protestèrent, présentèrent à la Couronne des pétitions. Ils eurent gain de cause et le *Flatteyar-Bok* resta sous les vitrines de la bibliothèque royale de Copenhague, où nous pouvons le consulter.

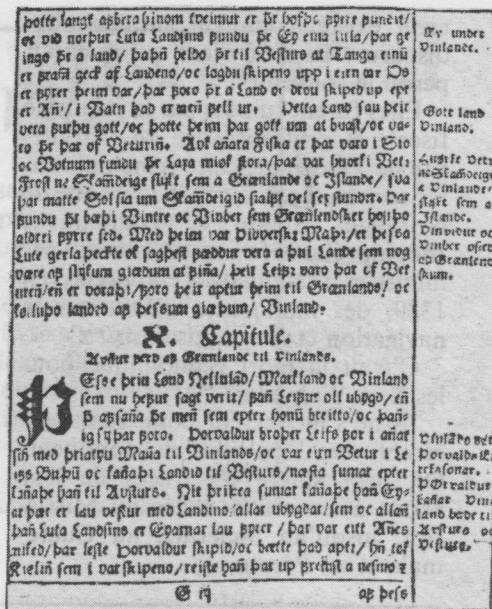
J'aurais à fournir d'autres preuves, à présenter d'autres arguments ; mais la place m'est mesurée.

Je dois, cependant, noter que les annales ecclésiastiques fournissent à ma thèse un appui particulièrement décisif.

Tandis que les navigateurs scandinaves poursuivaient leur but, le négoce, d'autres personnages, les missionnaires chrétiens, en visaient un autre : l'évangélisation des âmes. Or, leur terrain d'action était le même.

Peut-on contester qu'en 1059, l'évêque islandais Jonus fit une tournée pastorale au Vinland et qu'il y reçut le martyre ?

Le savant danois Christian Rafn n'établit-il point qu'en 1122, l'évêque de Gardar, en Groenland, Erik-Uri, suivit les traces de Jonus ? Cette mission n'est-elle pas authentiquée par



un curieux monument, le Baptistère de Newport, dans Rhode-Island ?

Quelqu'un peut-il contester que l'évêque Olaf, en 1261, prêcha la croisade dans les colonies outre-Atlantique ?

Les collectes des diocèses américains ne furent-elles pas recueillies par le denier de Saint-Pierre, jusqu'en 1309 ?

N'avons-nous pas la liste des évêques de Gardar, en Groenland, de 1121 à 1537, sans solution de continuité ?

A l'appui de ma thèse, je puis invoquer, enfin, le témoignage de Christophe Colomb lui-même. En 1477, et les années suivantes, le "fin Génois" ne fit-il pas d'attentives croisières autour de l'Islande, dans la mer du Nord ? Qu'y venait-il chercher ? Recueillir les résultats des découvertes normandes.

C'est au retour de ces voyages peu divulgués que le célèbre navigateur affirma l'existence d'un continent sous l'horizon d'ouest.

— Mais, direz-vous, à supposer que ces factoreries normano-américaines

Hâtivement construites et apparemment moins finies de lignes, les nefs de Guillaume le Conquérant n'en menèrent pas moins son armée en Angleterre. Cet "épisode" de la tapisserie de la reine Mathilde figure cette traversée.



aient existé, comment auraient-elles disparu ? Et d'où vient qu'on en ait perdu le souvenir ?

Elles furent ruinées par la politique fiscale et centralisatrice de Marguerite de Valdemar, cette reine qui réunit sur son front la triple couronne de Norvège, Suède et Danemark. Incompréhensifs et cupides, les ministres scandinaves établirent, en 1389, des monopoles d'Etat sur la navigation et la colonisation.

C'était la mort économique pour les fiers Vinlandais.

Ils ne s'inclinèrent point et se retirèrent vers l'intérieur du continent. On peut suivre les traces de leur exode à travers la vallée du Mississippi, jusqu'au Mexique, au Guatemala et au Pérou.

Les énigmatiques civilisations du Centre-Amérique n'auraient-elles pas reçu, par ces émigrants, l'empreinte du génie normand ? Ainsi seraient expliqués certains points obscurs de

l'art et de la religion, en l'ère antécolumbienne.

Et ainsi finit l'histoire de nos vieux pirates. Ce sont là des aïeux dont on peut se réclamer.

Autre extrait de la tapisserie de Bayeux, montrant la construction des navires, avec beaucoup de précision.



Liste des articles parus dans Gavroche

N° 1

La résistance aux inventaires (1906)
Boissons économiques au 19^e siècle
Ventre creux et ventres dorés : Les insurrections de Germinal et Prairial An III.
Vivre sur la zone (1920)
La révolution sociale des Capuchonnés (1182-1184)
Panorama de 1881
Le bourrage de crâne par la caricature (1914-1918)

N° 2 (épuisé)

N° 3
Accouchements au XVIII^e siècle
Indochine (1930) (I)
Quand les Gaulois prenaient les eaux
Les barricades de la Commune (1871)
Sur les routes des carillons
Les Fortifs (1850-1924)
Panorama de 1932 (2^e trimestre)

N° 4

Au temps des 1^{er} Tours de France (1903-1905)
Femmes au bain (1858-1906)
La fête au bois Hourdy
Les Insurrections vietnamiennes de 1930-1931 (II)
Les frères Le Nain
Pour améliorer l'ordinaire des Poilus
Les agrandissements de Paris (II^e Empire)
Les colonnes infernales (1794)
Une moisson à la fourche (1953)
La bataille de Homestead (1892)
Le STO : témoignages et résistances
Panorama de 1832.

N° 6

Des usines remises en marche sans leur patron (1944-1949)
La rosière de Nanterre
Paysanne en Languedoc (1900)
L'enfermement des pauvres, 17^e siècle
Les colporteurs au 19^e siècle
Panorama 1932 (3^e trimestre)

N° 7

La grande colère des maraîchers (1936)
Jardins ouvriers à Taverny (témoignage)
Solidarité France-Pologne (1830-1831)
An II : un théâtre sans culotte
Attaques de diligences au 19^e siècle
La promenade du bœuf gras à Paris
Panorama de 1922

N° 8

Les soulèvements de 1851 dans les campagnes
Bateleurs et charlatans au 17^e siècle
Les Pâques sanglantes de Dublin 1916
Le fascisme vert (1936)
Un savant libertaire : Elisée Reclus
Les maçons de la Creuse au 19^e siècle
Panorama de 1903 (vie politique et internationale)

N° 9

Les Saints Guérisseurs (17-18^e siècles)
1963 : La grève des mineurs
1917 : Le chemin des Dames
La montée au Mur des Fédérés
Les tailleurs de pierres au Moyen-Age
Le dossier Danton
Le 1^{er} mai 1886 à Chicago
Panorama 1903 (La Belle Epoque)

N° 10

Voleur ou héros populaire ? Cartouche
Rafles sanglantes d'Algérie (17.10.1961)
Les paludiers de Guérande
Une parole ouvrière : l'Atelier 1830-40
La révolte du Roure 1670
Hauts lieux de la fécondité
Cabrera, l'île de la mort

N° 11

La Peste de 1720 à Marseille
Le peuple dans les Mille et une nuits
Godin, et le Familistère
La fête de la Choule
USA : La piste des larmes (1830-1840)
Querelles, charivaris et amours contrariés au 18^e siècle

N° 12

Les procès d'animaux
Témoignages sur les camps nazis
Les cadrans solaires (19^e siècle)
Les tricoteuses de l'An III
Benoît Raclet, vainqueur du "ver coquin"
A propos de "Avoir 20 ans dans les Aurès"

N° 13

Charles Martel a-t-il arrêté les Arabes à Poitiers en 732 ?
Les soldats de l'An II :
Lettres de conscrits auvergnats
Education civique ou propagande républicaine ?
Pain jaune et marché noir
Entretien avec Cl. Jean-Philippe

N° 14

1947 : Le départ des ministres communistes.
Onze jours d'exode (1940)
Mystères et fêtes religieuses au Moyen Age
Le canular du Lapin agile
La découverte archéologique de Glozel
Le braconnage en Sologne au siècle dernier
La vie dans les campagnes nîmoises dans l'Antiquité
Un almanach saisi en 1872 en Bourbonnais
Barthélémy Thimonnier, inventeur malheureux de la machine à coudre

N° 15

La Résistance en Bretagne
L'insurrection de Paris en août 1944

La rue et ses métiers au 18^e siècle

Août 1914 : les débuts de la grande guerre en Languedoc.
Joutes et quintaines populaires
Un mineur français au "paradis" de Staline (1936)

N° 16/17

Les 63 jours héroïques de Varsovie (1944)
Mineurs d'argent en Lorraine au 16^e siècle
Les communistes ont-ils voulu prendre le pouvoir à la Libération ?
Le crime de la Nanon (un infanticide au 18^e siècle)
Les Bretons de Paris à la Belle Epoque
Mariages morvandiaux au siècle dernier

N° 18

Les massacres de septembre 1792
Dossier "Guerre d'Espagne" : La France, terre d'asile ?
Le pourquoi de la défaite républicaine
Les marins d'Auvergne (17^e/19^e siècles)
Français et canaques (repères historiques)

N° 19

Madame du Coudray, maîtresse d'accouchement
Un accouchement "sensationnel" au 18^e siècle
Jeux de masques, momons et jeux de nobles
Comment les Jacobins ont quadrillé la France
La morale selon St-Just
Fileuses et tisserands au Moyen Age
Guerres afghanes

N° 20

"1984" et le phénomène totalitaire
Un chasseur de sorcières en 1609 au pays Basque
1936, la solidarité déchirée à l'Espagne républicaine
L'exemple lyonnais
Chiffonniers de Paris au 19^e siècle
L'instruction civique à l'école

N° 21/22

La première guerre scolaire
Les discours des aliénistes au lendemain de la Commune
Marn'rons (témoignage)
Repères historiques pour l'Albanie
Le jeu de l'oie de l'affaire Dreyfus
Le vagabondage des mineurs à Paris au 19^e siècle
Le droit de réunion au siècle dernier
La traversée d'un jeune soldat de Bret à la Guadeloupe (1874/1875)

N° 23

Les briseurs de machines en France et en Grande-Bretagne.

Galerie des machines ou galerie des monstres !

Les miracles racontent...
Clous et cloutiers d'hier.
Le droit d'aubaine

N° 24

L'Ecole, l'Eglise et l'Etat sous l'ancien régime.
Une tentative d'Eglise nationale au 19^e siècle.
L'Eglise française de l'Abbé Châtel.
Le communisme en milieu rural avant et pendant la guerre (Berry).
Les chaudourmiers.
Dossier sur l'intolérance.
L'affaire Dreyfus et la défense nationale vues par l'Action française.

N° 25

Souvenirs d'une sage-femme
Jean-François Piron
Le Béranger du compagnonnage
"Libérez nos camarades !"
Les rebelles chinois du fort Saint-Irénée
Jeux d'enfants au 16^e siècle
1848 : Ateliers nationaux en Champagne (1^{re} partie)
Naissance, vie et déclin d'une coopérative ouvrière :
"Les travailleurs syndiqués" de Saint-Laurent-de-Cerdans

N° 26

Ateliers nationaux en Champagne (2^e partie)
La loi Falloux (15 mars 1850)
Les frères Trinitaires, six siècles de rachat des captifs de l'Islam
Il y a 50 ans : la publicité dans un almanach
de province Panorama express de 1906 en cinq dessins, une chanson et un portrait
Gueux et gueuserie
Cris de la tranchée (mémoires de 2 poilus)

N° 27/28

1936 : le Front populaire
— Le cinéma du Front populaire
— L'Eglise et le cinéma entre les deux guerres
Genève choisit la Réforme
Un quart de siècle pour Amnesty
La naissance du Boulangisme
La révolte des garçons de café
Le drame de Decazeville
Il était une fève
L'exode par mer des Havrais et les 800 morts du "Niobé"

Les numéros disponibles peuvent être adressés franco aux conditions suivantes : 1 à 22 : 20 F. Numéros doubles 40 F — à partir du 23 : 25 F — Commande et règlement à adresser à Editions Floral BP 872 27008 Evreux.

A PROPOS D'UN LIVRE

Sous ce titre, nous inaugurons une rubrique qui n'est pas sans lien avec "Le temps des livres". Nous souhaitons intéresser nos lecteurs, par un texte de la longueur d'un article, à un ouvrage qui nous a paru digne d'être souligné. Texte qui pourra être un véritable article écrit par l'auteur du livre, sur l'ensemble de son sujet ou bien sur un de ses aspects ; ou bien une analyse plus poussée de l'ouvrage qu'une simple "note de lecture" ; ou encore, si le livre s'y prête, un chapitre ou une partie de chapitre formant un texte complet... Bref : toute démarche permettant une approche assez démonstrative de l'ouvrage que nous présenterons. Avec l'espoir, bien entendu, que de nombreux lecteurs de *Gavroche* souhaiteront en connaître davantage...

Montreuil-Bellay, 1940-1945 UN CAMP DE CONCENTRATION FRANÇAIS PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), jolie petite cité des bords du Thouet, près de Saumur, est aujourd'hui une halte recherchée par les touristes pour sa forteresse et sa ville close, la dernière de l'Anjou. De janvier 1940 à novembre 1945, elle a accueilli d'autres hôtes, des étrangers mais aussi des Français, enfermés derrière les barbelés de son camp de concentration.

Histoire jamais dite, consciencieusement oubliée jusqu'à ce livre, *Un camp pour les Tsiganes... et les autres* (1). Malgré deux prix, l'un national, prix Ramonès 1984, décerné par la communauté tsigane, l'autre régional, prix du Salon français 1985, malgré un procès gagné contre les éditions Olivier Orban parce que l'un de ses auteurs lui avait "emprunté" pour un roman quelques passages, ce premier livre sur un camp pour ainsi dire exclusivement français n'a pas eu les honneurs des grands médias.

D'abord les Républicains espagnols

Février 1939, nos soldats désarmaient les épaves de l'armée républicaine espagnole vaincue qui avaient franchi massivement la frontière et que l'on interna aussitôt dans des camps (2). A partir d'avril, il leur fallut choisir entre le retour au pays ou l'incorporation dans des bataillons de travailleurs mis à la disposition des autorités militaires françaises. Et c'est ainsi qu'environ 600 Espagnols, de janvier à juin 1940, furent embrigadés pour construire, à Montreuil-Bellay, une poudrière que le ministère de la Défense souhaitait la

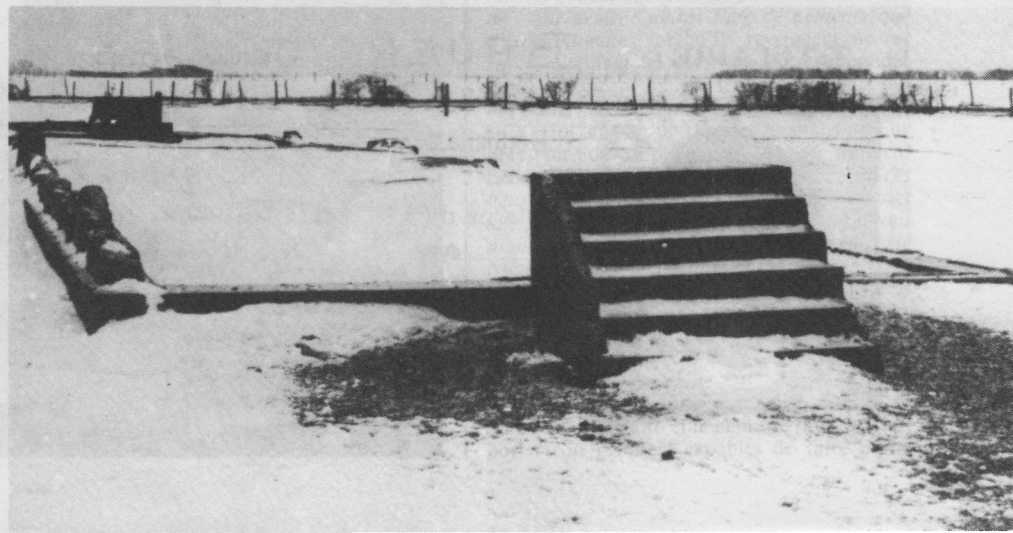
plus éloignée possible du front traditionnel de l'Est. Dès leur arrivée, ils bâtirent à la hâte de misérables bara-

ques pour se loger, baraques qui devaient devenir celles du camp de concentration.

Un stalag pendant quelques mois

Tout le monde se sauva vers le Sud quand, en juin 1940, l'Allemagne infligea à la France l'humiliation de l'occupation et transforma le chantier à peine terminé en stalag ; seule période pendant laquelle le camp échappa à l'administration française. Y furent parqués les fuyards de toutes nationalités interceptés sur les routes. A la mi-août, pour se venger de l'échec du bombardement sur Londres, les Nazis raflèrent tous les ressortissants civils britanniques de l'Ouest de la France et les regroupèrent

Les ruines du camp, en hiver



(1) *Un camp pour les Tsiganes... et les autres*. Jacques Sigot. Ed. Wallada 1983.

(2) *Gavroche*, n° 18. Dossier "Guerre d'Espagne" : "La France, terre d'asile. L'internement des Républicains espagnols"



Photos parues dans un hebdomadaire contemporain du camp : "Toute la vie" n° 148-149 du 29 juin 1944 (dernière parution le 10 août suivant). Le reportage montre (sous un trompeur jour riant) la vie des gitans au camp.

à Montreuil — les femmes étant dirigées sur Besançon. A la fin de l'automne, ils furent envoyés à Saint-Denis, près de Paris, où ils restèrent jusqu'en 1944. Au cours de l'hiver, des accords Pétain-Hitler supprimèrent ces stalags ; les internés qui n'avaient pas encore été libérés furent transférés comme prisonniers de guerre en Allemagne.

Les nomades sont internés pour cause d'espionnage

Le 8 novembre 1941 s'ouvrit le grand camp de concentration de nomades de Montreuil-Bellay, destiné à remplacer plusieurs petites unités trop onéreuses d'encadrement et d'entretien et dans lesquelles avaient été rassemblés les Tsiganes, à la suite d'un décret de novembre 1939 aggravé par un autre décret, celui-ci signé par Albert Lebrun le 6 avril 1940. Les forains subirent le même sort. Vinrent les rejoindre des clochards de Nantes qui moururent quasiment tous durant l'hiver 1942-1943. Les recherches effectuées pour retrouver la trace de ces "isolés",

comme on les appelait, sont toutes demeurées vaines.

La raison officielle de l'internement était la psychose de l'espionnage, mais vite se précisa son caractère raciste. Le préfet du Finistère n'écrivait-il pas, dans une circulaire, qu'il demandait les arrestations "des individus sans domicile fixe, nomades et forains, ayant le type romani" ? Le camp se trouvait complètement sous la seule responsabilité des autorités françaises, et les Allemands refusèrent toute prise en charge et toute indemnisation — même s'ils ne se gênèrent pas pour y envoyer quelques indésirables — puisqu'il s'agissait d'une mesure policière qui incombait à notre administration. Surveillés jusqu'en février 43 par des gendarmes, il le fut ensuite par des gardes civils, jeunes gens de la région qui échappaient ainsi au Service du Travail Obligatoire en Allemagne (STO).

L'illusion d'une vie organisée

Si, profitant de la corruption de certains membres du personnel d'encadre-

ment, ou du laxisme de circulaires, quelques grandes familles furent libérées les premiers mois, les plus pauvres furent complètement abandonnées à leur sinistre sort. Les conditions d'existence étaient des plus lamentables, surtout pendant l'hiver, quand les internés en arrivaient à arracher les planches du sol ou de la charpente des baraques qu'ils jetaient dans les feux, après avoir déjà brûlé les sabots de bois qu'on venait de leur distribuer. La quête de nourriture, qui fut toujours insuffisante, fut la grande obsession de ce peuple à qui l'on avait déjà interdit sa seule raison d'être, la route, cette route qui longeait le camp sur toute sa longueur et qu'empruntaient souvent le dimanche des Montreuillais en mal de distraction. Les archives donnent parfois l'illusion d'une vie organisée : n'y a-t-il pas une infirmerie, une école, une chapelle, une fête de Noël ? Mais elles occultent en même temps l'arbitraire poignant des rapports entre l'administration et les Tsiganes qui ne pouvaient comprendre pourquoi eux, Français, étaient enfermés par familles entières par d'autres Français, derrière des barbelés électrifiés avec miradors.

1943 fut l'année la plus difficile. 300 femmes, enfants et vieillards, arrivèrent au camp par la route de Limoges de Poitiers, fin décembre. Le camp comprenait alors deux parties distinctes mais contiguës, l'une pour les Juifs et l'autre pour les Tsiganes ; en janvier, tous les hommes de 16 à 60 ans internés avaient été déportés pour être exterminés en Allemagne. En septembre 1944, la région, puis la France, furent libérées, mais non pas les Tsiganes, puisque l'ancien occupant n'était pas à l'origine de leur internement. Ils avaient seulement été envoyés dans un autre satellite de la poudrière de 1940, parce que le camp avait été bombardé et mitraillé à plusieurs reprises pendant l'été par les avions alliés. Il y avait eu des morts et des blessés, et surtout une indescriptible panique, aussi bien parmi les internés que parmi le personnel. Entrèrent alors dans les bâtiments ruinés des Russes Blancs, complices du Reich qui, pensaient-ils, semblait seul capable de leur rendre leur pays ; et des

Carte d'un ancien interné politique du camp.

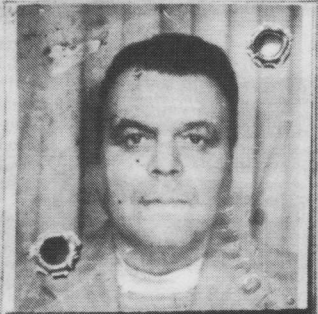
DUPLICATA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 43.08.15291

CARTE D'INTERNÉ POLITIQUE
DÉLIVRÉE PAR LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

TITULAIRE : **BAUER Jean Louis**
Né le **20-7-1930 Bordeaux (G^{de})**
Domicile : **107, Rue de la Cueillette POITIERS (V^{me})**
Interné du **15 Octobre 1940**
au **12 Septembre 1945**
Carte établie le **17 Mars 1964**

LE MINISTRE DES STATUTS
ET DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

Le Titulaire,
[Signature]



Maria Völker

geboren am 16. Juni 1918
in Geiswasser, Krs. Kolmar
gest. am 14. Februar 1945
in Montreuil-Bellay
Department Maine-et-Loire
(Frankreich)



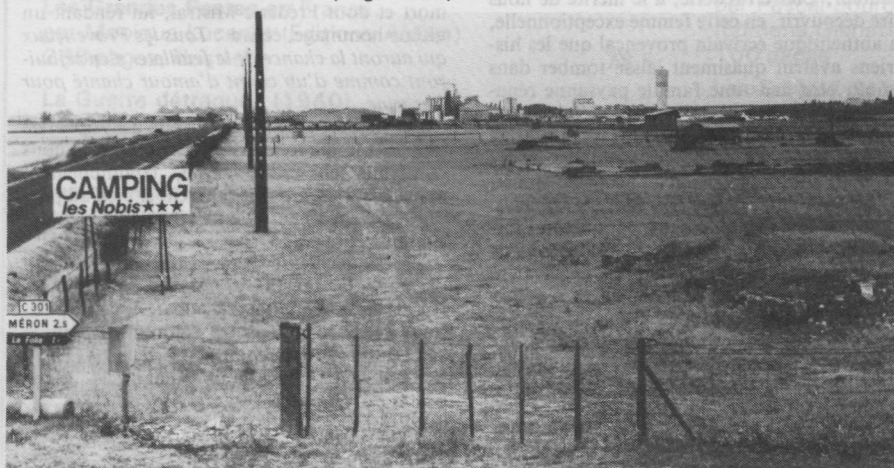
Faire-part de décès d'une jeune Allemande, internée à Montreuil-Bellay.

collaborateurs locaux en transit avant d'être expédiés à Châteaubriant.

Pour finir, des civils allemands en otages

Les Tsiganes ne quittèrent Montreuil-Bellay qu'à la mi-janvier 1945, mais pour être transférés dans les camps de Jargeau et d'Angoulême. Leur calvaire devait continuer ailleurs, alors que leurs compatriotes sédentaires retrouvaient leurs habitudes d'avant la guerre. Si l'on s'en débarrassait, c'était parce que l'on avait besoin de la place pour 796 civils allemands, principalement des femmes et beaucoup de vieillards, arrêtés ou arrachés à des maisons de retraite par les Services de Sécurité Militaire, la Police Française et les FFI lors de la reprise de l'Alsace, fin novembre 1944. Internés d'abord à Schirmeck, puis au Struthof, devenus camps français, ils arrivaient à Montreuil-Bellay le 20 janvier 1945. Des lettres anonymes réclamèrent qu'on leur inflige ce qu'avaient subi les prisonniers outre-Rhin. Inquiète de voir le cimetière envahi par les nombreux détenus morts que l'on y enterrait, la municipalité demanda en vain à la préfecture que les "indésirables" fussent inhumés directement dans le camp.

Une touche d'humour (noir) pour finir : sur le site plutôt désolé de l'ancien camp de concentration, un panneau vante le camping municipal (3 étoiles...)



Craignant l'hécatombe que provoquerait un second hiver, l'Administration, en novembre, fit transférer les civils allemands à Pithiviers (Loiret). Tous les bâtiments et ce qui pouvait être récupéré étaient vendus par les domaines en octobre 1946. Ne restent aujourd'hui que les socles en béton, la carcasse d'un baraquement et la prison. Tout avait été oublié.

Plus de quarante années après ces événements, le sujet demeure toujours tabou. Qui, même aujourd'hui, accepte d'apprendre ou de reconnaître que la France, et pas seulement celle de Vichy, a ouvert et administré d'innombrables — et l'adjectif est à prendre à la lettre — camps de concentration sur tout son territoire ? Celui du Struthof, souvent cité, ne l'est que parce qu'il se trouvait alors en zone allemande ; les études écrites sur lui ne parlent pas de la période pendant laquelle les Français l'ont utilisé pour y interner les civils allemands. Les anniversaires rappellent régulièrement et avec raison les noms des camps nazis ; est-il scandaleux de parler aussi des nôtres, même s'ils n'ont pas caché les mêmes horreurs, quand la plupart des manuels scolaires, livres, revues et discours se cantonnent dans la conspiration du silence ?

Jacques SIGOT

Le temps des livres

Exposition



ORAGES D'ACIER...

Dans le hall Banlieue de la gare de l'Est s'est tenue, du 21 octobre au 16 novembre, la troisième exposition sur la guerre 1914-1918 organisée par le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants et l'association "Pour un musée vivant de la Première Guerre mondiale".

Après "1914... partis pour un été" (à la gare de l'Est en 1984) et "1915... les tranchées" (avec reconstitution d'une tranchée, à la gare de Lyon), les organisateurs commémorent cette année le soixante-dixième anniversaire de 1916 en empruntant le titre du livre d'Ernst Jünger "Orages d'acier".

Ce titre, et l'exposition elle-même rendent-ils assez l'horreur des combats ? Orages d'acier, c'est presque trop beau, trop propre. C'était plutôt orages de sang, de boue, de putréfaction... Les années passent vite et les rangs des survivants s'éclaircissent. Ceux qui peuvent nous dire de vive voix le cauchemar qu'ils ont enduré sont de plus en plus rares, environ une dizaine de milliers, peut-être plus, certains n'ayant jamais demandé leur carte d'Anciens Combattants, préférant mettre une croix sur ces années perdues, gâchées, volées à leur vie, à leur jeunesse.

Néanmoins, il est sans doute nécessaire à l'heure où les Rambos ou autres héros guerriers exercent une telle fascination sur certains jeunes d'opposer à l'image glorieuse que le cinéma en donne avec complaisance une image plus réaliste. On ne peut laisser s'empoussiérer dans les archives de la bêtise humaine les innombrables témoignages qui nous sont parvenus sous forme de lettres, de journaux, de croquis, de tableaux.

Ce sont des citations des combattants eux-mêmes qui commentent les photos de ces hommes qui avaient plutôt l'air de déments que d'êtres humains lorsqu'ils revenaient de cet enfer, piétinant les corps de leurs camarades morts, avançant malgré les gémissements des mourants qu'il fallait abandonner, avançant en s'efforçant de ne plus les entendre, de ne plus voir, de ne plus sentir l'odeur pestilentielle de la mort. C'est la mort qui règne en ces lieux... C'est bien triste de mourir à vingt ans... Des débris de cadavres s'abattent à tout moment sur nous... des bouffées d'air empesté circulent à chaque instant... C'est l'enfer, c'est l'enfer. Dans les tranchées, les vivants enterrés côtoient les morts sans sépultures : Je ne veux pas savoir si, au juste j'habite sur un cadavre... Et dire qu'il faut rester là, se faire assommer, ni avancer, ni reculer...

Il faut les textes pour donner la mesure de l'horreur. La photo et la peinture sont des supports trop propres, capables de faire d'une

abomination une œuvre d'art agréable à regarder, belle ! Entre train et métro, les passagers de la gare de l'Est prennent-ils le temps de les lire ? Je crains que certains s'arrêtent plus aux rutilantes machines de guerre exposées dans la grande vitrine centrale ou aux uniformes bien nets, bien repassés portés par des soldats de cire aux visages impassibles.

Je crains que certains prennent au pied de la lettre les affiches mensongères d'une France qui, à l'arrière, pavait, se dressait sur ses ergots dérisoires pour chanter cocorico. Qu'il s'agisse du *"Coq français repoussant l'Aigle allemand"* ou du visage jouflu, pétant de santé du soldat de l'Armée d'Orient peint par Benjamin Rouvier (sous ce pseudonyme on reconnaît le trait de Benjamin Rabier, plus heureux sans doute avec Gédéon) dans le cadre d'une campagne publicitaire destinée à recueillir des fonds pour lutter contre le paludisme qui faisait des ravages.

*Quinine et moustiquaire
Moustiquaire et quinine
Notre cher militaire
Vous doit sa bonne mine
En chœur :
Célébrons tous ce beau succès
Qui réjouit nos cœurs français*

Ces images optimistes ne pouvaient plus tromper ceux et celles qui voyaient revenir les poilus du front.

"1916 est sœur de 1915, aucune solution militaire au conflit n'a pu être trouvée, l'accumulation de moyens matériels, allemands à Verdun, alliés sur la Somme, se révèle aussi illusoire que l'entrée en lice de nouvelles nations. De semi-échecs en demi-succès, les belligérants s'enfoncent dans la guerre, s'accrochent à l'espoir d'une victoire décisive car chacun croit posséder l'atout maître, pense discerner chez l'adversaire la faiblesse insurmontable. L'effort demandé au pays pour tenir le dernier quart d'heure toujours repoussé, revêt les formes définitives d'une nation entièrement tournée vers la guerre. En 1916, la mutation est quasiment terminée. Elle s'accompagne cependant d'une modification des mentalités. Les horreurs de la guerre sont demeurées les mêmes, mais elles ont transpercé le carcan mensonger dans lequel les gouvernements croyaient pouvoir les circonscrire. L'année 1916 est une année de lente prise de conscience, durant laquelle le souci de vérité l'emporte sur les élucubrations du "bourrage de crâne". La France a mûri, en particulier celle qui meurt sur le front, une maturité pas toujours mesurée avec justesse par les autorités civiles et militaires."

Il me semble que l'exposition ne montre pas les courants d'opinion pacifistes très minoritaires, il est vrai, qui subsistaient et qui ne pouvaient s'exprimer à cause de la censure.

Mais je suis peut-être passée trop vite comme les visiteurs pressés de prendre le train. Ainsi l'un de ceux qui ont laissé leur signature dans le Livre d'or reproche-t-il à l'exposition de ne pas montrer les Africains et les Maghrébins qui ont payé de leur sang leur appartenance à l'Empire français. Il est passé sans la voir à côté de la photo d'un tirailleur sénégalais couvert de boue, une chaussure à la main, désarmé... Sans doute, comme me le faisait remarquer Jean-Pierre Verney, l'un des organisateurs, les gens trouvent-ils dans cette exposition ce qu'ils viennent y chercher. Ils y entrent avec des idées préconçues et en sortent soit mécontents qu'on n'ait pas assez fait porter l'accent sur leur vision de cette guerre, soit satisfaits d'avoir trouvé une exposition à la mesure de leur attente.

Si certains ont trouvé ces documents et souvenirs magnifiques, un autre demande "Est-ce pour préparer la Troisième Guerre mondiale que l'on montre avec une complaisance morbide des images de la "der des der" ?"

Pacifisme et nationalisme borné s'opposent encore dans ces dédicaces. La polémique continue, le débat ne s'est jamais refermé, la plaie

reste ouverte. Je ne crois pas qu'on puisse éviter de retomber dans les mêmes erreurs en se mettant des oeillères. Sans s'y complaire, il faut regarder en face la vérité de notre passé et en tirer des leçons. Si les hommes ne deviennent pas plus sages, plus adultes, la "der des der" n'est pas pour demain.

L'Association pour un musée vivant de la Première Guerre mondiale (35, rue de la Libération — 91480 Varenne-Jarcy) réunira peut-être un jour dans un musée en région parisienne tous les documents, tous les souvenirs présentés dans ces trois expositions (trois autres doivent suivre, traitant de 1917, 1918 et 1919). Ceux qui visitent un musée sont déjà sensibilisés, ils se sont déjà posés des questions. Ces expositions gratuites ont l'avantage de venir à la rencontre des gens.

Pierrette COUDRAY

UNE FEMME EMANCIPEE

CLAIRE FRÉDÉRIC

Une femme émancipée
au XIX^e siècle :

Lazarine de Manosque



Le mouvement "Les Alpes de lumière" qui rassemble depuis trente ans, connaissances, documents, savoirs sur la Haute-Provence consacre le numéro 93 de sa revue à Lazarine Nègre, une "félibresse" du siècle passé qui signait ses œuvres Lazarine de Manosque. L'auteur, Claire Frédéric, a le mérite de nous faire découvrir, en cette femme exceptionnelle, un authentique écrivain provençal que les historiens avaient quasiment laissé tomber dans l'oubli. Née dans une famille paysanne républicaine où le soleil et l'amour n'étaient pas comptés, mais où l'argent était rare, Lazarine garde le troupeau de dindes dès l'âge de six ans, mais elle va également à l'école des sœurs, où elle apprend à parler et à écrire le français. Ce qui est remarquable à une époque où l'instruction n'était ni gratuite, ni obligatoire et ceci d'autant plus que ses parents ne savaient pas écrire et parlaient uniquement provençal.

Mariée à quinze ans, elle subira plus de vingt ans les brutalités d'un mauvais mari dont elle ne pourra se libérer qu'après que la loi de juillet 1884 aura rétabli le divorce. Pendant toutes ces années un seul exutoire : la poésie.

Elle s'excuse de n'être qu'une bien piètre poétesse :

*N'ayant reçu qu'une instruction primaire,
Comment ferai-je en composant des vers ?
Je ne connais que très peu de grammaire,
Aussi je crains d'écrire de travers !...*

*Je comprends bien que mon intelligence
Ne peut parler le langage des dieux
Et du lecteur, j'implore l'indulgence*

Car malgré tout j'ai rimé de mon mieux.

Tant de modestie ne l'empêche pas de continuer à voler le temps d'écrire à sa vie laborieuse car, dit-elle, *mon âme est un brasier de poésie qu'il faut faire pétiller*. Divorcée, il lui faut gagner sa vie. Avec sa jeune sœur Rosalie, elle tient à Marseille un commerce de gibier et volaille dans lequel la poésie ne trouve pas bien sa place. Femme de lettres ou femme de plumes, elle vole le temps d'écrire à son sommeil si besoin est.

La reconnaissance du grand Frédéric Mistral sera pour elle une consécration. Si ses premiers vers étaient dans la langue des sœurs, la langue de l'école, le "franchiot", elle a découvert que sa langue maternelle rend mieux l'odeur de sa terre, du premier air qu'elle a respiré et qui sentait si bon la farigoule, le genêt, la lavande, l'aspic, l'hysope, le romarin et toutes les herbes de la Saint-Jean qu'il serait trop long d'énumérer.

"C'était au Carême passé. Un soir j'entrai dans l'église Saint-Laurent. Il y avait un prédicateur, le père Xavier, qui prêchait en provençal. J'ai pris une chaise et je suis allée m'asseoir presque en face de lui. Bouen Dièu ! Au bout de quelques minutes, j'ai dit à ma voisine : "Mais c'est Mistral que j'entends ! Il n'y a qu'un enfant chéri des muses qui puisse faire des sermons aussi beaux !" Cela venait d'un autre monde ! Toutes les paroles qu'il disait étaient si fleuries, si suaves, qu'elles me retournaient le sang ! Mon cœur battait à en crever ! C'était la première fois que je sentais tout ce qu'il y avait de beau dans notre langue provençale !"

A Marseille, elle se sent prisonnière, comme l'oiseau en cage à qui elle confie :

*Mon cœur me dit qu'il n'en peut plus,
Mon âme me crie : "File".*

Pourtant, il me faut rester

Puisque je dois gagner ma vie...

Et elle file, dès qu'elle le peut, retremper son courage à Manosque où elle réussit à acheter un bastidon, à planter une vigne, qui lui apporte une de ces petites joies dont on se réjouit, où l'on puise le goût de vivre quand on ne croit plus au bonheur.

C'est la première année qu'elle nous donne son bon jus... C'est la mienne, je l'ai suée !... Quand j'étais jeune, c'était le vin de mûres qui me rendait joyeuse, maintenant c'est le vin de la treille ! (...) Vous devez vous dire qu'il ne nous en faut pas beaucoup pour être contents. Ehb, riez tant que vous voudrez, mais si vous le goûtiez ce vin, vous vous en lécheriez les babines...

Hélas, elle n'en jouira pas longtemps. Elle meurt en novembre 1899, à l'âge de cinquante et un ans. Sa sœur Rosalie réunira ses écrits en un recueil qui sera publié quatre ans après sa mort et dont Frédéric Mistral, lui rendant un ultime hommage, écrira : *Tous les Provençaux qui auront la chance de le feuilleter s'en réjouiront comme d'un chant d'amour chanté pour Lazarine*.

Le numéro 89/90 de la revue *Alpes de lumière* est une jolie plaquette sur les cabanons construits en pierre sèche, communément appelés bories et qui s'intègrent si bien au paysage provençal, entre la garrigue et le bleu des champs de lavande.

Le mouvement "Les Alpes de lumière" organise par ailleurs des stages (archéologie, restauration d'habitat ancien, etc.), des expositions et des chantiers de volontaires pour la sauvegarde du patrimoine provençal.

S'adresser : Prieuré de Salagon — Mane 04300 Forcalquier.
Tél. 92.75.19.93.

P.C.

Plein Chant

Le dernier dossier de Plein Chant (n° 31-32) est consacré à l'écrivain suédois Stig Dagerman. Cette étude permet de découvrir et aimer un être fascinant. Allez à la découverte de cet homme, vous ne le regretterez pas.

PLEIN CHANT

G.P.



c/o Maisonneuve-Barrier, — 25, rue du
Docteur-Roux St-Nazaire. 10 numéros :
30 F (50 pour l'abonnement de parrai-
nage)

Une modeste mais très intéressante revue de Saint-Nazaire "écologique, économique, politique, culturelle et sociale" nous a fait l'honneur de ses colonnes. Nous remercions son animateur, Bernard Soubourou, et conseillons à tous ceux qui s'abonneront à la région nazairienne de s'abonner à cette sympathique revue.

G.P.

Le n° : 30 F — Abonnement 1 an : 140 F.

Cette revue trimestrielle des métiers du Livre dans le Midi a publié son 13^e numéro (Eté 1986).

Publiée avec le concours du Centre national des Lettres, elle offre, numéro après numéro, un panorama quasi exhaustif de l'activité éditoriale et littéraire dans le Midi, en même temps qu'elle présente les caractéristiques d'une véritable revue littéraire à la présentation soignée (en particulier les très belles photos de Claude Vénézia).

Son sommaire s'organise en plusieurs rubriques permanentes.

D'abord, le "journal des éditeurs" présente, dans chaque numéro, un ou plusieurs éditeurs ainsi que des revues.

Ensuite, vient une rubrique Actualités/Chroniques, puis une rubrique consacrée aux métiers du Livre.

La section "lectures" fait la recension d'un certain nombre de livres récemment parus.

Enfin, "Impressions du Sud" présente une liste complète des parutions nouvelles des éditeurs et des revues du Midi.

Elle se termine par un calendrier des expositions et manifestations culturelles (des grands musées aux librairies).

Le dernier numéro paru était plus particulièrement centré sur Aix-en-Provence et Marseille, avec des articles consacrés notamment à la fête du Livre à Aix sur les écrivains américains contemporains.

On notera également le remarquable article de Geneviève Mouillaud-Fraisse (Marseille, la ville invisible), qui rend compte d'un récent *Cahiers Pierre-Baptiste* (Actes Sud) : "Marseille ou le présent incertain".

Ces écrits ont, tous deux, su éviter "les plus mauvais points de vue sur Marseille, le *parisien* et le *local*", pour tenter de rendre compte d'"un sentiment tragique de la ville, qui est souvent occulté par la vision immédiate et présente du rire, ou réduit à des questions de règlement de compte et de faits divers", ainsi que l'écrit Geneviève Mouillaud-Fraisse.

Parmi les articles les plus intéressants de la rubrique lectures, on peut signaler ceux de Gil Jouanard sur Jacques Reda et Jean Tortel, ceux de Geneviève Mouillaud-Fraisse sur les *Carnets* de Victor Serge (Actes Sud), les lettres de prison de Bartolemeo Vanzetti (*Ne pleurez pas ma mort* - Ed. Alinéa), enfin, celui d'Anne Roche consacré à *Transit*, le roman d'Anna Seghers (Ed Alinéa).

Malgré toutes ces qualités, la revue connaît de sérieuses difficultés, dont nous informe l'éditorial de son n° 13. Il importe donc à ses lecteurs de la soutenir activement, afin que se poursuive cette expérience qui, espérons-le, continuera longtemps à vérifier cette injonction de Joe Bousquet :

“Ne soyez pas des régionalistes, les endroits de vos rencontres porteront les noms de vos amours. Mais soyez de votre région. Vous n'appartenez pas à un lieu : il n'existe de lieux que pour les esclaves. Vous n'êtes pas cette terre languedocienne : mais *le don de cette terre à la patrie humaine*”. (*Papillon de neige* — Verdier, 1980).

Charles JACOUIER

La librairie de Gayroche

66 F

69 F

78 F

55 F

25 F

25 F

150 pages

110 F

79 F

125 F

165 F

Envoyez vos commandes avec leur règlement à l'ordre des **Editions Floréal**
B.P. 872 27008 Evreux Cedex



ORDONNANCE DU ROY,

Pour faire condamner les Filles de mauvaise vie qui se trouveront avec des Soldats à deux lieues aux environs de Versailles, à avoir le nez & les oreilles coupées.

Du 31. Octobre 1684.

LE PAR LE ROY.



A MAJESTE' ayant été informée que pendant le Campement que ses Troupes ont fait l'été dernier près de Versailles, plusieurs Filles de mauvaise vie sont venues dans le Camp, & dans les environs pour y débaucher les Soldats, ce qui a donné lieu à plusieurs batteries entr'eux, dans lesquelles il y en a eu de tués; Et que quoyque quelques-unes desd. Filles de mauvaise vie ayant été fustigées par les mains de l'Executeur de la Haute-Justice, elles n'ont pas laissé de retourner aux environs dudit Camp; celles mêmes qui avoient déjà été châtiées y ayans encores été rencontrées plusieurs fois: Et voulant en leur imposant une peine plus considérable, empêcher qu'elles n'y fréquentent à l'avenir; SA MAJESTE' A ORDONNE ET ORDONNE, Veut & entend, que par le Conseil de Guerre qui sera composé des Officiers commandans lesdites Troupes qui seront campées audit Versailles, les Filles de mauvaise vie qui y seront trouvées, & à deux lieues aux environs avec des Soldats, soient jugées & condamnées à avoir le nez & les oreilles coupées par l'Executeur de la Haute-Justice. Et afin que personne n'en puisse prétendre cause d'ignorance: SA MAJESTE' veut aussi que la presente soit publiée & affichée audit Versailles, & dans les Villages des environs à la distance cy-dessus marquée. Fait à Fontainebleau le trente-un Octobre mil six cens quatre-vingts-quatre. Signé LOUIS. Et plus bas LE TELLIER.